This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

888
E80
M22

B 858,179

169

MORALE D'EURIPIDE

PAR

LOUIS MAIGNEN

DOCTEUR ÈS LETTRES

A PARIS

CHEZ AUGUSTE DURAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DES GRÈS, 7

1857

Droits de traduction et de reproduction réservés.

TAIRE
FAIRE

888
E80
M22

169

MORALE
D'EURIPIDE.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et C^e^, rue Jacob, 56.

MORALE

D'EURIPIDE

PAR

LOUIS MAIGNEN

DOCTEUR ÈS LETTRES

A PARIS

CHEZ AUGUSTE DURAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DES GRÈS, 7

1857

Droits de traduction et de reproduction réservés.

Vignaud
12-19-30

A

M. ADOLPHE GARNIER

Témoignage de Reconnaissance
et d'Affection.

L. Maiguen

1-26-31 Dup

MORALE

D'EURIPIDE.

Tandis que Socrate, dans ses entretiens familiers, enseignait aux Athéniens la tempérance, le courage, la justice, la piété, et qu'il identifiait le bonheur et la pratique de ces vertus, un disciple d'Anaxagore et de Prodicus, devenu poëte tragique sans cesser d'être philosophe, Euripide, faisait servir la poésie à la même œuvre de régénération morale.

On croyait même que Socrate n'était pas étranger à la composition de ses tragédies (1), et ce soupçon, si peu fondé qu'il fût, témoignait assez qu'ils suivaient tous deux une même voie où leurs traces semblaient pour ainsi dire se confondre.

Il nous a paru intéressant de recueillir les idées sur la morale qui appartiennent incontestablement à Euri-

(1) Élien, *Hist. var.*, II, 13. Diog. Laërt. II, 18. Athén. IV, 134.

pide et non pas seulement aux personnages qu'il met en scène, en les comparant à celles que Xénophon, le véridique témoin de Socrate, nous a transmises comme les ayant entendu exprimer lui-même par ce sage (1).

Ce serait, hâtons nous de le dire, une entreprise bien hasardeuse que d'exposer les opinions personnelles d'un auteur dramatique qui se serait appliqué à prêter à ses personnages un langage toujours conforme à leur caractère et à leur situation : mais notre poëte, heureusement pour l'objet de notre étude, prend de singulières libertés avec les sujets qu'il traite et les héros qu'il fait parler. Lui-même intervient dans l'action dramatique au point d'impatienter le bon Plutarque, qui l'accuse « de se livrer parfois à des vanteries fatigantes et d'entremêler aux faits et aux sentiments tragiques des propos relatifs à lui-même et qui n'y ont aucun rapport (2). »

Mais qu'est-ce que cette intervention orgueilleuse du poëte dans son œuvre en comparaison de la place qu'il y prend comme moraliste! Il ne se borne pas à exposer ses principes par l'entremise du chœur, dont il se servit souvent comme les comiques de la parabase, ce qui était, dit Pollux (3), une innovation; mais, quel

(1) *Mém. sur Socr.*, IV, III, 2. — Excepté les fragments des tragédies perdues, désignés dans nos notes par des chiffres romains, tous les passages cités d'Euripide et d'Aristophane sont extraits, avec quelques légères modifications, de la traduction de M. Artaud.

(2) Voyez le début du traité *Sur les éloges qu'on se donne à soi-même*, et Euripide, *Suppl.*, 180; *Herc. fur.*, 676.

(3) IV, 111. Voyez Valckenaër, *Diatrib. in fragm. Eurip.*

que soit le lieu, l'occasion, l'âge, le sexe ou le rang des interlocuteurs, jamais il n'est embarrassé pour introduire dans leur dialogue je ne dis pas seulement ses maximes, mais ses tirades philosophiques.

A la vérité, il n'y a rien là qui doive trop nous surprendre. Il ne fut ni soldat comme Eschyle, ni stratége comme Sophocle, et n'apporta dans la composition de ses drames ni le bruit des aigrettes et des casques empanachés, ni l'ordre et la mesure d'un génie soumis aux règles de son art comme aux lois de la discipline.

Instruit à l'école du sage de Clazomène et du sophiste de Céos, ami et disciple de Socrate (1), sur le théâtre de Bacchus, il n'est pas étonnant qu'il ait laissé paraître sa robe de philosophe en suspendant la marche d'une action tragique pour se demander, tantôt si c'est la naissance ou l'éducation qui établit une distinction entre les hommes (2), tantôt combien il y a de sortes de pudeur, en quoi elles diffèrent et pourquoi elles portent le même nom (3). Grâce à ce défaut littéraire, tant de fois signalé dans ses drames, il nous épargnera presque toujours l'embarras de démêler ses

(1) Aristophane, *Grenouilles*, 1491 :

Χάριεν οὖν, μὴ Σωκράτει
Παρακαθήμενον λαλεῖν,
Ἀποβαλόντα μουσικήν,
Τά τε μέγιστα παραλιπόντα
Τῆς τραγῳδικῆς τέχνης.

(2) *Hécube*, 592.

(3) *Hipp.*, 385.

opinions personnelles sur les principales vérités de la morale, et nous offrira lui-même les moyens de juger avec certitude des rapports de sa doctrine avec celle de Socrate.

Non pas que nous prétendions tirer de notre étude cette conclusion, qu'Euripide doive réellement entrer en parallèle avec le maître incomparable de Platon et de Xénophon : la morale d'un poëte ne peut avoir, comme celle d'un dialecticien, ni une parfaite unité, ni une logique bien rigoureuse (1). Il faut tenir compte à Euripide des sacrifices qu'il fait à la philosophie au détriment de l'art dramatique, et ne pas se montrer trop sévère pour lui quand il fait parler la passion, là où ne voudrions entendre que la voix de la raison. Il ne s'agit point ici de lui marquer sa place entre les vrais philosophes, mais simplement de rechercher et de discuter ses titres à l'estime et à l'amitié de celui que la pythie avait proclamé le plus sage de tous les hommes (2).

---

(1) Plutarch., *Sur la manière de lire les poëtes :* « Ἐκεῖνο δ' οὐχ ἅπαξ, ἀλλὰ πολλάκις ὑπομνηστέον ἐστὶ τοὺς νέους ἐνδεικνύμενον αὐτοῖς ὅτι μιμητικὴν ἡ ποίησις ὑπόθεσιν ἔχουσα, κόσμῳ μὲν καὶ λαμπρότητι χρῆται περὶ τὰς ὑποκειμένας πράξεις καὶ τὰ ἤθη, τὴν δὲ ὁμοιότητα τοῦ ἀληθοῦς οὐ προλείπει, τῆς μιμήσεως ἐν τῷ πιθανῷ τὸ ἀγωγὸν ἐχούσης. »

(2) M. Caboche (Thèse sur *la Médée*) attribue le goût de Socrate pour les tragédies d'Euripide (p. 19, « Socrates Sophocleæ musæ pene incuriosus, Euripidis fabulas præsens plaudensque excepit ») à ce que ce poëte enseignait que chacun était récompensé selon ses œuvres : « Ea præsertim dicendi ratione, qua utebatur ipse, iisque adhibitis personis, quales ipse usurpare solebat. »

Plaçons-nous d'abord, pour en mieux juger, sur un terrain où devront se rencontrer nécessairement ces deux grands hommes, dont l'un se disait toujours amoureux et dont l'autre a peint l'amour si souvent et d'une manière si vive et si pathétique.

I. — Amour. — Amour conjugal.

« Amis nous sommes en présence d'un être puissant; égal en âge aux dieux éternels, il a les traits d'un enfant; son immensité remplit l'univers, et il peut tenir dans le cœur d'un homme; cet être puissant, c'est l'amour. Serait-il juste de ne pas nous en entretenir, nous qui sommes tous initiés à ses mystères? Pour moi, je ne puis citer aucun temps de ma vie où je n'aie vécu sous l'empire de l'amour. » Ainsi parle Socrate dans le *Banquet* de Xénophon (1), mais nous ne sommes pas dupes de cette ironie; nous le savons, « souvent il se disait amoureux, mais il était évident que ce n'était pas de la beauté du corps; il ne recherchait que les âmes nées pour la vertu (2). »

On retrouve chez notre poëte des vestiges de ce pur amour « qui devrait unir les âmes où règnent la justice, la tempérance et la bonté (3). » C'est celui-là qu'il

(1) Voyez aussi, dans le *Banquet* de Platon, le discours de Socrate sur l'amour.

(2) *Mém. sur Socrate*, IV, 1.

(3) *Dictys*, VIII :

Ἀλλ' ἔστι δή τις ἄλλος ἐν βροτοῖς ἔρως,
Ψυχῆς δικαίας σώφρονός τε κἀγαθῆς.
Καὶ χρῆν δὲ τοῖς βροτοῖσι τόνδ' εἶναι νόμον,

nous propose pour nous mener à la sagesse et à la vertu, c'est celui-là qu'il souhaiterait pour lui-même (1). Ainsi, comme le remarque Winckelmann à propos des chefs-d'œuvre de la sculpture grecque (2), l'amour, dans l'antiquité, a été regardé par les artistes et les philosophes sensés comme le compagnon de la sagesse : « τῇ σοφίᾳ παρέδρους ἔρωτας » les artistes le représentaient souriant et calme ; ils ne cherchaient que la grâce dans son attitude, et je ne crois pas qu'ils aient jamais essayé de figurer dans sa personne les violences tyranniques qu'on lui attribue. C'était le concevoir à la manière de Socrate et d'Euripide, qui ne voit rien en lui de mauvais « tant qu'appuyé sur son arc d'or il sourit aux mortels et ne lance point contre eux ses traits inévitables trempés dans le venin du désir (3).

Malheureusement pour notre poëte, ce « démon puissant (4) » qu'il définit lui-même « ce qu'il y a de plus doux et de plus cruel (5) » ne lui fut pas toujours favorable, et les traditions sur sa vie ne laissent aucun doute sur le sens de l'insinuation contenue dans ce mot d'Aristophane : « Que Vénus règne sur toi et sur les tiens,

---

Τῶν εὐσεβούντων οἵτινές γε σώφρονες
Ἐρᾷν, Κύπριν δὲ τὴν Διὸς χαίρειν ἐᾶν.
(Édition de Witzschel.)

(1) *OEdipe*, III : .....
Ὁ δ' εἰς τὸ σῶφρον ἐπ' ἀρετήν τ' ἄγων ἔρως
Ζηλωτὸς ἀνθρώποισιν· ὧν εἴην ἐγώ.

(2) *Hist. de l'art*, IV, ch. II, p. 73.

(3) *Médée*, 627 et 330.

(4) Xénophon, *Banquet*, VIII.

(5) *Hipp.*, 347, et *Andromède*, XIV.

car elle t'a perdu toi-même (1). » Au moins devons-nous remarquer à sa louange que le comique ne l'accuse que de faiblesse, et n'ose lui attribuer nulle part, non plus qu'à Socrate, le vice qu'il reproche malignement au mol Agathon (2).

Je suis surtout étonné qu'il n'y ait aucune allusion de ce genre dans l'acte d'accusation dressé contre lui, pendant les fêtes de Cérès.

Les Athéniennes se sont réunies dans le temple des Thesmophores pour délibérer sur le châtiment à infliger à leur imprudent ennemi : l'une d'elles commence en ces termes : « Femmes, dit-elle, j'en jure par nos déesses, aucun motif d'ambition ne me fait prendre la parole, mais seulement l'indignation que j'éprouve à vous voir, depuis si longtemps, en butte aux injures d'Euripide, ce fils d'une vile marchande d'herbes, et à ses attaques sans cesse renaissantes. Quels outrages ne

---

(1) *Grenouilles*, 1046.

(2) Nous n'essayerons pas de justifier Euripide d'avoir écrit un chœur du *Cyclope* (495) et une tragédie (*Chrysippe*) dont le sujet révolte nos mœurs. Nous rappellerons, mais seulement à titre de circonstances atténuantes, que le *Cyclope*, comme drame satyrique, était vraisemblablement très-chaste, comparé aux pièces du même genre, et notamment à celles d'Eschyle, dont nous ne connaissons que les titres. Quant au *Chrysippe*, il ne nous est connu que par un petit nombre de fragments, dont les plus importants se rapportent à la philosophie d'Anaxagore, et dont un autre, que nous citons, donne à penser que l'auteur cherchait à tirer une instruction morale de son sujet :

(III) Γνώμη σοφός μοι, καὶ χέρ' ἀνδρείαν ἔχοι·
Δύσμορφος εἴην μᾶλλον ἢ καλὸς κακός.

nous prodigue-t-il pas? cesse-t-il de nous calomnier? partout où il peut réunir des spectateurs, des acteurs et des chœurs tragiques, il nous appelle adultères, débauchées; il nous accuse d'aimer le vin, d'être trompeuses, bavardes, de ne rien valoir, et d'être le fléau des hommes (1). »

Terrible influence que celle du poëte! Il rend les maris jaloux et les femmes esclaves; il est cause que l'on scelle le gynécée et que la foi conjugale est mise sous la sauvegarde des verrous et des dogues molosses (2). Je n'ose dire qu'il ait raison contre les femmes, mais assurément il n'a pas tort contre ces Athéniennes entre lesquelles on ne citait plus que des Phèdres et pas une Pénélope (3). Ainsi s'explique la violence de cette imprécation (4) : « O Jupiter, pourquoi as-tu mis au monde les femmes, cette race de mauvais aloi? si tu voulais donner l'existence au genre

(1) Voyez encore *Lysistrata*, 281 : « Femmes haïes des dieux et d'Euripide. » Et 368 : « Oui, Euripide est le plus sage des poëtes; il n'est pas d'animal aussi effronté que la femme. » — Nous ne disons rien du cellier, de la farine, de l'huile dont parle Aristophane, pour censurer à la fois les mœurs des Athéniennes et Euripide, auquel il reproche d'avoir abaissé le ton sublime de la tragédie.

(2) Aristoph., *Thesmoph.*, 414. Voyez aussi *Androm.*, 943 : « Fermez les portes avec des grilles et des verrous; les visites des femmes du dehors ne produisent rien de bon. »

(3) Aristophane ajoute à ces paroles, qu'il prête à Mnésilochus, déguisé en femme : « A quoi bon accuser Euripide si vivement pour avoir révélé deux ou trois de nos défauts, lorsqu'il y a tant de mal à dire de notre conduite? »

(4) *Hippolyte*, 616.

humain, il ne fallait pas le faire naître des femmes ; mais les hommes déposant dans tes temples des offrandes d'or, de fer ou d'airain, auraient acheté des enfants, chacun en raison de la valeur de ses dons, et ils auraient vécu dans leurs maisons libres et sans femmes ; mais à présent, dès que nous pensons à introduire ce fléau dans nos maisons..... — Pourquoi nous épousez-vous ? objecte finement l'Athénienne d'Aristophane, oui, si nous sommes un fléau, pourquoi nous empêcher de sortir et défendre qu'aucune de nous se montre à la fenêtre ? pourquoi mettez-vous tant de soin à garder une peste ? vous devriez vous réjouir et remercier les dieux s'il vous arrivait de ne plus la retrouver à la maison (1). » Le poëte, écartant cette objection embarrassante (2), aime mieux nous tracer des portraits qui, peut-être sont devenus les modèles de Ménandre. Passant en revue : la coquette qui ruine son mari, la fille noble, dont il faut ménager la famille, enfin l'innocente, inutile par sa simplicité, il donne à cette dernière la préférence.

Naturellement, comme le peintre de Bélise et de Philaminte, il n'aime pas les savantes, « ce sont elles que Vénus rend fécondes en fraudes. » Il ne voudrait pas non plus de Marinette pour son Agnès ; mais, « qu'elle fût servie par de muets animaux, pour qu'elle n'eût personne à qui parler, ni qui put à son tour lui adresser

(1) *Thesmosph.*, 788.

(2) *Trag. inc.;* XXXIII. Il reproduit l'objection sans y répondre.

la parole : « aujourd'hui, s'écrie-t-il, les femmes perverses forment au dedans de la maison des projets pervers que leurs servantes vont réaliser au dehors... Malédiction sur vous ! jamais je ne me lasserai de haïr les femmes, dût-on dire que je me répète toujours ; c'est qu'en effet elles sont toujours méchantes ; ou qu'on leur enseigne enfin la modestie, ou qu'on souffre que je les attaque toujours. »

La réforme que demande Euripide, Platon l'essaya, non pas, comme le poëte, en imposant aux femmes la retraite et le silence (1), mais au contraire en exigeant d'elles qu'elles prissent part au repas en commun (2) : « On a tort, dit-il, de ne pas faire de règlements qui les assujettissent à la vie commune ; et comme, entre autres différences, ce sexe est, à raison même de sa faiblesse, plus porté que nous autres hommes à se cacher et à agir par des voies détournées, c'est une faute du législateur de le négliger comme difficile à gouverner (3)... Ne prescrire aucun ordre aux femmes pour leur conduite n'est pas seulement, comme on le pourrait croire, laisser l'ouvrage imparfait, le mal va bien au delà, et d'autant plus loin que ce sexe a moins de disposition que le nôtre à la vertu. » Cette dernière opinion est l'opinion universelle de l'antiquité à cette époque (4). C'était, se-

(1) Voyez *Méléagre*, IX ; *Iph. à Aulis*, 568.
(2) *Lois*, VI, trad. de M. Cousin.
(3) *OEdipe*, VIII : Ἄλλως δὲ πάντων δυσμαχώτατον γυνή.
(4) *Ino*, VIII : « Hélas ! combien les femmes sont plus mal-

lon Platon, celle de Socrate, qui, établissant que dans toutes les fonctions la femme est inférieure à l'homme, excepte toutefois les ouvrages de laine, l'art de faire des gâteaux et d'apprêter certains mets, « travaux où, je l'avoue, la femme se distingue et ne saurait nous le céder sans une honte infinie (1). » Il la regarde comme un être perfectible, mais qui ne dépassera pas un certain terme prescrit à sa nature à peu près comme à l'instinct des animaux susceptibles d'une certaine éducation. Xénophon atténue la rigueur de cette doctrine, quand il fait dire à Socrate, à propos des tours d'une danseuse (2) : « Sans alléguer ici d'autres preuves, ce qu'exécute cette danseuse nous démontre que la femme ne le cède en rien à l'homme ; qu'elle n'a besoin que d'un peu plus de force de corps et de vigueur d'esprit : ce qui doit engager ceux d'entre vous qui ont des femmes à leur enseigner tout ce qu'ils voudraient qu'elles sussent. » Mais que répondra le sage fils de Sophronisque à l'objection d'Antisthènes ? « Puisque telle est ton opinion, dit celui-ci, pourquoi, au lieu d'instruire Xanthippe, t'accommodes-tu de cette femme, la plus insociable qui soit, qui fût et qui

---

heureuses que les hommes ! Du côté de la vertu il leur manque beaucoup, du côté du vice elles regorgent. »

(1) « Tu as raison, reprend l'interlocuteur de Socrate, de dire qu'en tout, pour ainsi dire, l'homme a une supériorité marquée sur la femme. Ce n'est pas que beaucoup de femmes, ne l'emportent sur beaucoup d'hommes en beaucoup de points; mais en général la chose est comme tu dis. »

(2) Xénoph., *Banquet*, ch. II.

sera jamais ? — C'est que je vois que ceux qui veulent devenir bons écuyers, se procurent, non les chevaux les plus dociles, mais les coursiers les plus ombrageux, persuadés que s'ils les domptent, ils viendront facilement à bout des autres. Je voulais apprendre l'art de vivre en société avec les hommes : j'ai épousé Xanthippe, sûr que, si je la supportais, je m'accommoderais facilement de tous les caractères. »

La question d'Antisthènes est éludée. Socrate ne dit pas pourquoi il ne s'occupe point d'instruire sa femme : cette instruction est-elle impossible, ou juge-t-il plus utile de s'exercer à supporter Xanthippe que de la rendre meilleure ?

Euripide ne prend pas si aisément son parti des misères de la vie conjugale : la preuve en est dans ses continuelles déclamations contre les femmes, dont il faut bien le reconnaître responsable, à moins de récuser le témoignage si positif d'Aristophane et l'autorité de tous ses biographes. Mais qu'il les accuse d'être impudiques (1), portées à l'ivrognerie (2), artificieuses (3), vindicatives (4), opiniâtres (5), curieuses (6) ; qu'il doute si elles sont l'œuvre d'un dieu, et déclare par avance ce dieu le plus malfaisant de tous (7) ; qu'il

(1) *Hipp.*, 966, et *Ino*, IX.
(2) *Bacch.*, 260.
(3) *Androm*, 85 ; *Danaé*, X.
(4) *Éole*, VIII.
(5) *OEdipe*, IV.
(6) *Iph. à Aul.*, 231.
(7) *Trag. inc.*, XXXII.

regarde la morsure d'une vipère comme moins dangereuse qu'une méchante femme (1) ; qu'enfin, pour rassembler en un mot tout le mal qu'on a pu dire ou qu'on dira d'elles, il proclame que ni la mer ni la terre ne nourrissent une race si odieuse (2), il ne nous empêchera pas de pénétrer le secret de ce grand courroux, et de reconnaître sa pensée véritable qui lui échappe dans l'ivresse du drame satyrique où il fait dire au compagnon de Silène : « Ah ! plût aux dieux que jamais la race des femmes n'eût existé... si ce n'est pour moi seul (3). »

Nul doute en effet qu'il ne faille attribuer à la jalousie, et il paraît qu'elle était fondée, cette haine qui n'était pas naturellement dans son humeur, si l'on en doit juger par ces vers touchants de son *Alceste* : « Puissent les dieux m'accorder une femme semblable pour compagne ; une telle rencontre est rare dans la vie : ses jours passeraient avec moi sans nuages (4). » Mais les désordres de sa femme Chœrine, qu'il fut obligé de répudier, l'abandon de Mélito, qui le quitta peu après son mariage, lui inspirèrent, comme on l'a cru avec vraisemblance, les déclamations de son *Hippolyte* (5) et peut-être aussi les vers de *Médée* (6) : « O lit conjugal, que de maux tu as déjà faits aux

(1) *Androm.*, 269.
(2) *Hécubè*, 1177 ; *Oreste*, 605.
(3) *Cyclope*, 186.
(4) Ces vers sont placés dans la bouche du chœur ; v. 472.
(5) Voyez Moschopulus, Thomas Magister, *Vit. Eurip.*, V. tom. II, éd. Witzschel.
(6) 1290.

hommes : Ὦ γυναικῶν λέχος πολύπονον ; et ce fragment d'une tragédie dont on ignore même le titre (XXIX) : « Heureux celui qui a le bonheur d'épouser une honnête femme, mais heureux aussi celui qui n'en épouse pas du tout. »

Il ne faut pas non plus chercher d'autre cause à ces fréquentes digressions, où l'on reconnaît à la fois l'intention d'instruire et l'émotion d'une âme ardente à saisir une occasion de parler d'elle-même, en paraissant vouloir prémunir les autres contre les maux qu'elle a soufferts : « O que jamais, je ne cesserai de le répéter, οὐ γὰρ εἰσάπαξ ἐρῶ (nous savons qu'il a tenu parole) (1), que jamais les hommes sensés ne permettent aux femmes d'entrer dans leurs maisons, de s'introduire auprès de leurs épouses ; ce sont elles qui leur enseignent le vice... Voilà comment le désordre trouble les familles. Fermez les portes avec des grilles et des verroux ; les visites des femmes du dehors ne produisent rien de bon : au contraire, elles font beaucoup de mal (2). » « Périsse misérablement la femme qui la première souilla le lit conjugal par l'adultère ! C'est des nobles familles que cette corruption commença à se répandre parmi les femmes ; car lorsque le crime est en honneur auprès des grands, il doit l'être encore plus auprès des petits... De quel front, ô Vénus, osent-elles lever les yeux sur leurs époux ? Ne redoutent-elles pas les ténèbres complices de leurs crimes ?

(1) *Troyennes*, 646.
(2) *Andromaque*, 943.

ne craignent-elles pas que les voûtes de leurs maisons ne prennent la parole pour les accuser (1) ? »

C'est Hermione que nous venons d'entendre inviter les maris à emprisonner leurs femmes ; c'est Phèdre, dont les tablettes accusatrices compromettront tout à l'heure l'innocence d'Hippolyte, qui déclame contre la corruption de son sexe. On dirait que l'auteur a prémédité ces invraisemblances, de crainte qu'on ne les reconnût pas aisément sous le masque de ses personnages.

Faisons maintenant la part des impressions que ses malheurs domestiques durent laisser dans son esprit, et ne jugeons pas de son opinion sur les femmes par les seuls passages où il subit l'influence de fâcheux souvenirs. Lui-même ne nous prémunit-il pas contre ses propres exagérations, quand il fait répondre à Polymestor par le chœur (2) : « Modère ta fureur et ne confonds pas toutes les femmes dans tes injurieuses accusations, car si parmi nous il en est de méchantes, il en est d'autres à qui leurs vertus peuvent faire porter envie. » Il reconnaît dans sa *Médée* (3) la condition souvent misérable des femmes qui, après avoir acheté à grands frais un époux, qu'elles n'auront pas le droit de répudier, ignorent si ce maître de leur corps est bon ou mauvais. Elles n'auraient pu l'apprendre dans la maison paternelle, à moins de possé-

(1) *Hippolyte*, 407.
(2) *Hécube*, 1183.
(3) *Médée*, 230.

der l'art des devins : s'il supporte le mariage, elles sont heureuses, sinon il lui faut mourir, « car un homme, quand l'intérieur de sa famille lui devient à charge, peut en sortir et délivrer son âme de tout ennui par le commerce de ses amis et des personnes de son âge, mais une femme ne peut regarder que dans son propre cœur. »

On devine à cette plainte touchante que le courroux du poëte, qui s'écriait tout à l'heure : « O scélérate, et, pour te donner le nom le plus odieux qui se puisse imaginer, ô femme (1) ! » déjà changé en commisération, va faire place à un sentiment plus tendre. Désormais il ne dira plus que « toute femme est pire que son mari, fut-elle la meilleure de son sexe et eût-elle épousé le plus méchant des hommes (2). » Mais, sans revenir entièrement sur une opinion très-fondée d'ailleurs, « il n'est rien de pire qu'une méchante femme, écrira-t-il, mais quand elle est bonne, il n'est rien de meilleur (3). »

Aussi avec quelle prédilection il s'attache à peindre les caractères d'Alceste, d'Iphigénie, de Macarie, d'Évadné, d'Andromaque, de Polyxène, de Médée elle-même et d'Hélène, dont il tente, après Stésichore, la réhabilitation ! Lui-même, par l'organe du chœur, son ordinaire interprète, nous annonce avec quelque peu

---

(1) *Bellérophon*, XII.

(2) *OEdipe*, V.

(3) *Mélan. enchaînée*, XIV, XXXII. Voyez de même *Protésilas*, III; *Ion*, 398.

d'emphase l'espèce de révolution qui s'est opérée dans ses idées à ce sujet (1) : « Les fleuves sacrés remontent vers leur source, tout est bouleversé, la justice est anéantie, la perfidie règne parmi les hommes, et la bonne foi n'est plus; la renommée change au point de glorifier les mœurs *de mon* sexe, l'honneur s'attache désormais aux femmes, un renom injurieux ne pèsera plus sur elles; les muses mettront fin à leurs anciens chants qui célébraient notre perfidie. »

Ces vers sont chantés, il est vrai, par un chœur de femmes; mais, nous l'avons déjà vu par l'exemple d'Hermione et de Phèdre, elles ne sont pas suspectes de partialité envers leur sexe chez Euripide, qui fait dire à Iphigénie : « La vie d'un seul homme vaut mieux que celle de dix mille femmes (2). » Et à Andromaque : « Chose étrange, les dieux ont donné aux mortels des remèdes contre la morsure des serpents, et personne n'en a encore trouvé contre une méchante femme, pire que la vipère et que le feu : « Τοσοῦτόν ἐσμεν ἀνθρώποις κακόν, » tant nous sommes un fléau pour les hommes (3) ! » Plutôt que de voir dans le nouveau langage d'Euripide une concession aux Athéniennes, qui l'auraient épargné sur sa promesse de ne plus médire d'elles (μηκέτι αὐταῖς κακῶς ἐρεῖν) (4), pourquoi n'y verrions-nous pas plutôt un effet de l'influence de Socrate sur son esprit? Le sage conseiller de Cri-

(1) *Médée*, 410.
(2) *Iph. à Aul.*, 1394.
(3) *Androm.*, 278.
(4) *Vie d'Euripide*, VII, éd. de Witzchel.

tobule ne pouvait-il pas être aussi celui d'Euripide? Déjà il était d'accord avec lui sur un point essentiel de doctrine, auquel n'eût pas aisément renoncé le tragique qui disait dans un chœur d'*Iphigénie en Aulide* (1). « La vertu pour les femmes consiste à cacher leur vie et leur amour; pour les hommes, elle est dans l'éclat et la publicité qui rendent les villes florissantes. » « La loi, disait de même Socrate, déclare honnêtes les fonctions que Dieu attribue particulièrement à chacun des deux sexes. En effet, il est plus honnête pour la femme de demeurer à l'intérieur que de courir au dehors, et plus honteux à l'homme de se renfermer que de s'occuper des soins extérieurs (2). »

Le philosophe expose admirablement dans l'*Économique* le rôle et les attributions de la femme, destinée par Dieu à garder les biens apportés à la maison; sans cette gardienne vigilante, à quoi servirait à l'époux de prendre soin d'augmenter ses richesses?

De même, selon Euripide, l'honnête femme est la conservatrice de la maison, « σώζει δόμους, » et si elle est unie à un mari prodigue, « οἰκοφθόρος, » elle sait à propos le retenir (3).

« Tu n'auras point à craindre qu'en avançant en âge tu ne sois moins honorée dans ta demeure, dit encore Socrate;... car les vrais biens pour l'homme ne s'aug-

(1) 569, et *Méléagre*, IX :

Ἔνδον μένουσαν τὴν γυναῖχ' εἶναι χρεὼν
Ἐσθλήν, θύρασι δ' ἀξίαν τοῦ μηδενός.

(2) Xénoph., *Économ.*, VII, 5.

(3) *Trag. inc.*, XXVII.

mentent pas avec les attraits de la figure, mais avec les vertus (1). »

Ainsi l'Andromaque d'Euripide à Hermione : « Le véritable philtre, lui dit-elle, le voici : ce n'est pas la beauté, ce sont les vertus qui plaisent au mari (2). »

Enfin, quand le tragique nous raconte comment Alceste avant de mourir tendait la main à ses serviteurs, leur adressant la parole à chacun, si humble qu'il fût (3), et qu'il nous dit ailleurs qu'elle était la mère de ses esclaves, « Πᾶσι τ' οἰκέταισιν ἦν μήτηρ, » leur épargnant bien des maux en calmant la colère de son époux (4), il nous fait ressouvenir de ce dialogue entre l'époux et l'épouse dépeints par Socrate : « Un devoir qui t'appartient et qui te paraîtra peut-être désagréable, ce sera, lorsqu'un serviteur tombera malade, de donner tous tes soins à sa guérison. — Aucun, au contraire, ne me plaira davantage, répond la femme, car les serviteurs bien soignés seront reconnaissants et m'en aimeront davantage (5). »

D'autres traits, que le maître de Xénophon n'a pas cherchés pour le plan qu'il se propose, se rencontreront chez le poëte, qui blâmera, d'un ton où l'on reconnaît l'accent d'une conviction personnelle en même temps que le style dogmatique que revêt ordinairement sa morale, « celle qui perdant un époux peut en aimer

(1) *Économ.*, chap. VII, § 37 et suiv.
(2) *Androm.*, 207.
(3) *Alceste*, 192.
(4) *Ibid.*, 769.
(5) *Économ.*, ch. VII.

un autre; un cheval même, lorsqu'on le sépare de la compagne avec laquelle il fut élevé, ne porte plus si facilement le joug, et cependant, privés de la parole et de l'intelligence, ces animaux sont inférieurs à notre nature (1). » Mais en revanche de cette pensée, qui étonne quand on se reporte aux mœurs de l'antiquité, il en est une qui appartient au philosophe, et dont on chercherait vainement l'équivalent dans Euripide. Lorsque Ischomaque fait entendre à sa femme de quelle importance il est pour leur prospérité commune qu'elle soit bonne gardienne des biens de la maison, et qu'il lui parle du plaisir qu'elle aura à rendre habile une servante inhabile, « Mais ce qui te charmera le plus, ajoute-t-il, c'est que, devenue meilleure que moi, tu feras de moi ton serviteur, et que tu n'auras pas à craindre qu'en avançant en âge, tu ne sois moins honorée dans ta demeure. »

Par cette parole : καὶ ἐμὲ σὸν θεράποντα ποιήσεις, Socrate, comme on l'a si ingénieusement remarqué (2), établit en quelque sorte l'homme et la femme dans le mariage sur le pied de l'égalité. Euripide est bien éloigné de ce sentiment, et l'on va voir qu'il semble se préoccuper bien plus de prescrire à l'épouse les devoirs qu'elle doit pratiquer envers son époux, qu'à mentionner même les obligations que ce dernier aurait à remplir à son tour envers sa compagne.

---

(1) *Troyennes*, 662, et *Alceste*, 329.

(2) *Histoire de la Morale, sec. mém.*, par M. Ad. Garnier, page 36.

Cette fois du moins on ne peut l'accuser de n'avoir pas compris l'aptitude de la femme à toutes les vertus ; il la place au chevet d'un époux malade pour l'encourager et le consoler. « Si tu es malade, lui fait-il dire, je souffrirai d'être malade avec toi, je supporterai tes maux avec toi, rien ne me sera amer (1). » Elle distrait son humeur chagrine, calme sa colère (2), lui témoigne son affection par ses paroles ou par son silence, ne disant rien qui lui puisse déplaire, le trouvant, fût-il laid, « plus beau que ces jeunes efféminés dont les fils ne seront propres qu'à faire l'ornement des chœurs de danse (3). » Elle est enfin le type accompli de l'épouse telle que se la figure Clément d'Alexandrie, et telle qu'il en compose (4) l'idéal avec des vers d'Euripide.

J'aime peut-être mieux cet ensemble dont l'écrivain sacré a choisi et disposé les traits épars dans des tragédies perdues pour nous, que le portrait qu'Andromaque trace d'elle-même pour servir de modèle aux autres femmes (5). Persuadée qu'une femme, qu'elle soit innocente ou coupable, s'expose à la médisance par cela seul qu'elle ne reste pas à la maison, elle

---

(1) CIII. Voyez les fragments compris sous ce numéro.

(2) *Phrixus*, VI ; *Trag. inc.*, XXVII.

(3) *Électre*, 948.

(4) Clém. d'Alexandrie, *Strom.*, IV, p. 524 : Φίλανδρον μετὰ σεμνότητος ὑπογράφει γυναῖκα Εὐριπίδης παραινῶν.....

(5) *Troyennes*, 640 :

Ἃ γὰρ γυναιξὶ σώφρον' ἔσθ' εὑρημένα,
Ταῦτ' ἐξεμόχθουν Ἕκτορος κατὰ στέγας.

s'interdit même le désir d'en sortir, et se renferma dans sa demeure sans admettre chez elle les entretiens flatteurs des personnes de son sexe. « Je n'avais d'autres maîtres, dit-elle, que les sentiments honnêtes de mon cœur, et ils me suffisaient. Je présentais toujours à mon époux un visage serein et une bouche silencieuse, et je savais à propos lui céder la victoire ou l'emporter sur lui. » Si Vénus inspirait quelque faiblesse à Hector, elle aimait à cause de lui les femmes qu'il aimait; souvent même, pour ne lui faire sentir aucune amertume, elle présentait son sein aux enfants d'une rivale. « Mais toi, dit-elle à Hermione, tu ne souffres pas qu'une goutte de rosée approche de ton époux; femme, prends garde de surpasser en impudicité celle qui t'a donné le jour (1). »

Ainsi, ce que nous regarderions aujourd'hui comme une sorte d'héroïsme conjugal dans une épouse chrétienne, ce renoncement à tout ce qui n'est pas le bon plaisir du mari, ce soin de lui complaire, même dans les faiblesses qui peuvent éveiller chez sa compagne la jalousie la plus légitime, est érigé en simple devoir dans la morale d'Euripide, qui reproche sans cesse aux femmes la préoccupation exclusive de la couche de leur mari (2) : « En toute autre occasion, dit-il, la

---

1) *Androm.*, 213.

(2) Voyez *Androm.*, 215, 930 : « Leur langage insinuant et dangereux m'égara jusqu'à la folie; car enfin, pourquoi voulais-je garder un époux à vue? » Voyez même pièce, 911, et *Ion*, 843 : « Il te faut une vengeance digne de ton sexe : arme ta main du poignard, etc. »

femme est remplie de crainte ; elle redoute les combats et tremble à la vue du fer ; mais lorsqu'elle est outragée dans ses droits d'épouse, il n'est pas d'âme plus altérée de sang (1). » Il n'est pas bon sans doute qu'un homme ait deux épouses (2), car les femmes sont faciles à séduire, et quand à cette disposition se joignent les torts d'un mari qui dédaigne le lit conjugal, alors l'épouse veut suivre son exemple et cherche un autre amant (3) ; mais c'est là une honteuse représaille (4), car une femme doit céder en tout à son époux si elle est sage.

Cette morale, qui exige tant des Athéniennes, se borne, quant aux maris, à des conseils sur le choix d'une bonne épouse. « Insensé, dit le poëte, celui qui, frappé de l'éclat de la fortune ou de la naissance, épouse une femme méchante ; un hymen modeste, où l'on trouve la vertu, est préférable à toutes les grandeurs (5). Un homme libre devient esclave de son lit quand il a vendu son corps pour une dot (6) ; il entend dire autour de lui : « c'est le mari de cette femme. » Ses enfants sont appelés du nom de leur mère (7), car

(1) *Médée*, 262 ; *Androm.*, 372 : « Toutes les autres peines sont secondaires pour une femme. Ἀνδρὸς δ' ἁμαρτάνουσ' ἁμαρτάνει βίου. » Et *Troyennes*, 660.

(2) *Andromaque*, 177, 909 et 672.

(3) *Électre*, 1035.

(4) *Électre*, 1051, et *Œdipe*, IV : Πᾶσα γὰρ δούλη πέφυκεν ἀνδρὸς ἡ σώφρων γυνή.

(5) *Électre*, 1097.

(6) *Phaéton*, XIII.

(7) *Électre*, 1100 : « C'est le hasard qui préside aux maria-

en s'alliant à une épouse illustre et d'une naissance supérieure, un homme s'annule et il n'est plus question que de la femme (1).

Euripide (2), avait répudié Chœrine à cause de ses désordres. L'homme qui l'épousa ensuite, lui disant un jour : Elle est chaste depuis qu'elle est avec moi : « Je te plains, répondit le poëte, si tu crois qu'une femme puisse être chaste avec l'un et impudique avec l'autre. » Il me semble retrouver cette même pensée dans les paroles suivantes d'Électre à Egisthe : « que le séducteur qui corrompt une femme par un amour adultère, lorsqu'ensuite il est forcé de la prendre pour épouse, sache qu'il s'abuse étrangement s'il croit que cette chasteté qu'elle n'a point gardée à son premier mari, elle la gardera pour lui-même (3). »

Rarement, on le voit, quand il écrit sur les femmes, il échappe à l'influence de ses préoccupations personnelles. Cependant il ne nous a pas toujours laissé, comme dernière impression de ses tragédies, le mépris de l'épouse coupable ; il nous a raconté souvent avec une verve émue et touchante les tendresses de l'amour maternel ; instruit par une fâcheuse expérience, il a douté de la fidélité des femmes, jamais il n'a méconnu le cœur des mères ; peut-être est-ce cela qui lui valut son pardon des Athéniennes.

---

ges ; on voit les uns faire le bonheur, les autres, le malheur des mortels. »

(1) *Électre*, 940.

(2) Eurip. *Vitæ*, IV, vol. II, éd. Witzchel.

(3) *Électre*, 930.

II. AMOUR MATERNEL ET PATERNEL. — ÉDUCATION DES ENFANTS.

Socrate nous a dépeint les douleurs et les soins pénibles que les enfants coûtent à leur mère (1) ; Euripide trouve dans ces souffrances mêmes les sources de l'amour maternel (2). Il nous trace, dans l'*Ion* (3), une vive image de cet amour ; il lui prête des cris qui sortent de l'âme et n'ont rien de la sensualité qu'un savant et spirituel critique reproche aux modernes poëtes de mêler mal à propos à la peinture des affections de famille.

Ce n'est pas que notre tragique échappe toujours à ce défaut ; témoins ces vers où Médée s'écrie, en serrant ses enfants entre ses bras (4) : « O tête chérie, maintien, noble visage de mes enfants, je vous souhaite le bonheur, mais là-bas... car ici votre père vous l'a ravi. O doux embrassements ! joues fraîches et délicates (μαλθακὸς χρῶς), délicieuse haleine de mes en-

(1) *Mémoire sur Socrate*, II, 2.

(2) *Phénic.*, 355.

(3) *Ion*, 1401 et 958, 1439 : Ὦ τέκνον, ὦ φῶς μητρὶ κρεῖσσον ἡλίου. Voyez encore *Protésilas*, X ; *Androm.*, 406 : Εἷς παῖς δ' ἦν μοι λοιπὸς, ὀφθαλμὸς βίου. Même pièce, 410. *Iph. à Aul.*, 902 ; *Hécube*, 280 : « N'arrache point ma fille de mes bras, elle est ma patrie, ma nourrice, mon guide, l'appui de ma vieillesse. » *Alcmène*, VII ; *Iph. à Aulis*, 917 : « Chose étrange que la maternité et l'extrême tendresse qu'elle inspire : c'est un instinct commun à toutes les mères de tout oser pour leurs enfants. » Et *Dictys*, IV.

(4) *Médée*, 1071.

fants (1) : » — Agamemnon embrassant sa fille et songeant au sacrifice auquel il la destine (2) : » Quoi ! ce sein, ces joues, ces cheveux blonds... Ah ! ville des Phrygiens, ah ! Hélène, combien vous nous êtes funestes ! » — Hécube devant le cadavre d'Astyanax (3) : « Infortuné ! combien les murs de notre ville, ouvrage d'Apollon, ont défiguré ta tête charmante, et cette chevelure qui reçut tant de soins et les baisers d'une mère ! de ses os fracassés découle le sang, pour ne pas nommer un objet repoussant. O mains dont les mouvements me retraçaient la douce image de son père, je vous vois brisées dans toutes les articulations ; bouche chérie, qui me charmais par tes doux propos, qu'est-tu devenue ? »

Si les sens ont leur part dans ces diverses expressions de la douleur, l'âme aura aussi ses effusions chez Médée elle-même, qui ne peut soutenir ni le brillant regard, ni le dernier sourire de ses enfants (4) ; chez Alceste (5), inquiète, au moment de mourir, comment sa fille passera dignement ses années virginales... car ce n'est pas une mère qui présidera à son hymen ; elle ne sera pas là pour l'encourager dans les douleurs de l'enfantement, « là où rien n'est plus consolant qu'une mère, » enfin chez Clytemnestre (6), se figurant déjà

(1) *Médée*, 1403.
(2) *Iph. à Aul.*, 681.
(3) *Troyennes*, 1173.
(4) *Médée*, 1040.
(5) *Alceste*, 313.
(6) *Iph. à Aul.*, 1171, et *Troyennes*, 744.

les pensées de sa solitude après le départ d'Agamemnon et la mort d'Iphigénie, « quand elle verra déserte la place de son enfant, quand elle verra déserte cette chambre de jeune fille, seule dans les larmes et passant ses jours à pleurer. »

Je ne sais si l'amour maternel peut seul revendiquer aussi ce dernier cri d'Andromaque consentant à mourir pour son fils : « Oui, nos enfants sont notre vie, celui qui me blâme parce qu'il ne fut jamais père, a sans doute moins de souffrance, mais son bonheur n'est qu'un malheur (1). » Le poëte, cédant à sa propre émotion, se substitue ici à son personnage, et nous révèle incidemment ses premiers sentiments sur la paternité. Plus tard il nous racontera comment il fut amené à changer d'avis (2) : « D'abord, dira-t-il, en voyant des pères entourés de leurs enfants, je ressentais le désir d'en avoir et je brûlais de devenir père ; mais si j'avais déjà passé par là, et que j'eusse éprouvé, après être devenu père, combien il est douloureux de perdre ses enfants, jamais je ne serais retombé dans le malheur que j'éprouve aujourd'hui. » Est-ce Euripide, ou est-ce réellement le vieil Iphis qui continue, en parlant de sa fille Evadné : « Mais elle n'est plus, elle qui se plaisait à approcher de mon visage sa bouche caressante et à tenir ma tête entre ses mains. Pour un père déjà vieux, rien n'est plus doux qu'une fille ; les fils ont l'âme plus fière, mais

(1) *Androm.*, 413.
(2) *Suppl.*, 1087.

moins affectueuse et moins disposée aux caresses. »

Jamais poëte ne s'est identifié à son personnage au point de produire une plus complète illusion. Tout est vrai dans cette peinture où l'on est d'autant plus autorisé à reconnaître Euripide, qu'elle exprime des idées déjà longuement développées par lui dans la *Médée* (1), et qui sont conformes à celles que Platon prête à Socrate sur le même sujet (2).

Le chœur de *Médée*, auquel nous faisons allusion, nous dispense lui-même de rechercher s'il interprète les véritables sentiments de son auteur. Comment en douter à la lecture de ces premiers vers qui renferment l'aveu et l'excuse de bien des invraisemblances du même genre : « Souvent je me suis livrée à des discussions plus subtiles et à des recherches plus élevées que celles qu'il appartient à mon sexe d'aborder. En effet, il y a aussi pour les femmes une muse qui leur inspire la sagesse. »

Après ce préambule, où il insinue une allusion aux poursuites exercées contre ceux qui s'occupaient d'astronomie, et contre Aspasie elle-même (3), en même

(1) *Médée*, 1090.

(2) II^e *Alcib.* : « Ce que je dis des honneurs je le dis aussi des enfants ; combien avons-nous vu de gens qui, après en avoir demandé aux dieux et en avoir obtenu, se sont attiré par là de grands chagrins ! les uns, ont passé toute leur vie dans la douleur et l'amertume pour en avoir eu de méchants, et les autres, qui en ont eu de bons, venant à les perdre, ont été aussi malheureux que les premiers, et auraient beaucoup mieux aimé n'avoir jamais été pères. »

(3) Voyez Théob. Fix, *de Chronologia fabul. Euripid.*, éd. Didot.

temps qu'il s'excuse de placer dans la bouche d'un chœur de femmes la digression philosophique à laquelle il prétend se livrer, Euripide examine, comme précédemment, la question de savoir si ceux qui ont des enfants l'emportent en félicité sur ceux qui n'en ont pas. Ces derniers ignorent les douceurs de la paternité, mais ils n'en éprouvent pas les amertumes; les autres voient, il est vrai, croître sous leurs yeux de tendres rejetons « γλυκερὸν βλάστημα, » mais que de soucis et de soins, avec l'incertitude de savoir si l'on travaille pour des êtres vicieux ou pour des gens de bien ! Reste enfin le dernier des malheurs qui menace tous les mortels. Supposez qu'on ait pourvu abondamment à leur existence, qu'ils arrivent pleins de vigueur jusqu'à la jeunesse, et qu'ils soient devenus des gens de bien..... la mort vient vous les arracher et les emporte chez Pluton (1).

Est-ce à dire qu'il faille renoncer au plaisir d'en avoir par la seule appréhension de les perdre, et que l'on doive envier le sort de ceux qui, n'ayant ni épouses, ni enfants, n'ont qu'une âme, comme il dit avec une sublime énergie « μία γὰρ ψυχή (2)? » Le poëte nous répondra, toujours par l'organe d'un chœur : « C'est pour les mortels un gage de prospérité inébranlable de voir au sein de la maison paternelle une jeune et florissante postérité..... A la richesse et aux

(1) *Médée*, 1081-1115.

(2) *Alceste*, 882. Voyez aussi *Œnomaüs*, II; *Trag. inc.*, C; *Suppl.*, 787, 1120.

alliances royales, je préfère le bonheur d'élever des enfants vertueux. Privé d'enfants la vie m'est odieuse « τὸν ἄπαιδα δ' ἀποστυγῶ βίον » et celui à qui elle plaît ainsi, je le blâme. Puissé-je dans une fortune médiocre trouver le bonheur au milieu de mes enfants (1) ! » Nous nous autoriserons de ce texte même, pour attribuer encore à Euripide la pensée de ce joli fragment. « Femme, chère est cette lumière du soleil, belle est cette mer calme, cette terre où le printemps fleurit, cette onde dorée; il y a encore bien d'autres belles choses en ce monde, mais il n'y a rien de si brillant, de si beau, pour des époux sans enfants, et trompés longtemps dans leur plus ardent désir, que de voir dans leur maison briller le regard de leur nouveau né (2). »

Ce n'est là que le côté poétique et sentimental de la paternité. Nous nous sommes arrêtés longtemps à le considérer chez Euripide, nous avons cité exprès les anxiétés de son amour paternel, parce qu'elles montrent mieux comme il en apprécie les douceurs. Mais il ne l'envisage pas seulement ainsi; il n'oublie pas que la bonne éducation des enfants est le premier devoir que cet amour impose aux parents; il ne croit pas que la nature, si bonne qu'elle puisse être, doive être abandonnée à elle-même; il nous le dit dans un chœur d'*Iphigénie à Aulis* : « Les mœurs et les caractères des hommes diffèrent entre eux, mais celui qui a été

(1) *Ion*, 472.
(2) *Danaé*, III.

bien dirigé se montre toujours honnête ; la bonne éducation « τροφαὶ αἱ παιδευόμεναι » contribue beaucoup à la vertu. La culture de l'intelligence « σοφία » enseigne la tempérance « τὸ αἰδεῖσθαι ἔχει » et nous assure l'avantage de discerner le devoir. Par là nous acquérons une gloire qui ne vieillit point (1). »

C'était la doctrine de Socrate, qui, ramenant toutes les vertus à la culture de l'intelligence ou connaissance de la vérité, σοφία (2), enseignait que les naturels qui semblent le plus heureux ont le plus besoin d'être cultivés (3) ; que la nature ne transmet aux enfants ni l'héritage des vices ni celui des vertus, puisque Cléophante, fils de Thémistocle, ne fut que bon cavalier ; que Lysimaque, fils d'Aristide, ne fut pas plus homme de bien que le premier venu ; qu'enfin Paralos et Xanthippos, fils de Périclès, ne se distinguèrent que dans l'équitation, la musique et la gymnastique (4), tandis qu'au contraire l'éducation de soi même et de ceux qui nous appartiennent est, de toutes les choses sur lesquelles un homme puisse demander conseil, la plus importante et la plus divine (5).

---

(1) *Iphig. à Aulis*, 558. — *Mém.*, I, ch. 1, 32. Socrate : « Quand vient le terme fixé, ils ne languissent pas sans honneur dans l'oubli ; mais leur gloire, conservée dans des hymnes, fleurit pour l'immortalité. »

(2) Xén., *Mém.*, IV, VI, 7 ; Platon, *Protagoras*.

(3) *Mém.*, IV, 1.

(4) Platon, *Ménon*.

(5) *Théagès* et les *Lois*, et *Mém. sur Socrate*, IV, VI ; et liv. I, ch. 2 : Ἴσως οὖν εἴποιεν ἂν πολλοὶ τῶν φασκόντων φιλοσοφεῖν, ὅτι οὐκ ἄν ποτε ὁ δίκαιος ἄδικος γένοιτο, οὐδὲ ὁ σώφρων ὑβριστὴς, οὐδὲ

Nous voyons encore dans les *Suppliantes* d'Euripide la mise en scène de cette théorie (1).

Il suppose que Thésée prie Adraste de donner une leçon de sagesse aux jeunes Athéniens « νέοισιν ἀστῶν », en leur racontant comment les héros ses alliés devinrent supérieurs aux autres hommes par leur courage. Le chef argien, dans lequel il est impossible de ne pas reconnaître Euripide, se rend volontiers à ce désir, qui lui donne occasion de vanter la tempérance par l'exemple de Capanée, ennemi des plaisirs de la table (2); le mépris des richesses, par celui d'Étéocle (3); le courage, par celui d'Hippomédon (4); la prudence et la modestie, par celui de Parthénopée (5); la science guerrière, par l'exemple de Tydée (6); il

---

ἄλλο οὐδὲν ὧν μάθησίς ἐστιν, ὁ μαθὼν ἀνεπιστήμων ἄν ποτε γένοιτο. Ἐγὼ δὲ περὶ τούτων οὐχ οὕτω γιγνώσκω.

(1) *Suppliantes*, 840-917.

(2) *Suppl.*, 865 :

..... Οὐ γὰρ ἐν γαστρὸς βορᾷ
Τὸ χρηστὸν εἶναι, μέτρια δ' ἐξαρκεῖν ἔφη.

(3) *Ibid.* :

Φίλων δὲ χρυσὸν πολλάκις δωρουμένων,
Οὐκ εἰσεδέξατ' οἶκον, ὥστε τοὺς τρόπους
Δούλους παρασχεῖν χρημάτων ζευχθεὶς ὕπο.

(4) *Ibid.* : ..... Πρὸς τἀνδρεῖον ἕς τ' ἄγρας ἰών.

(5) *Ibid.* :

Λυπηρὸς οὐκ ἦν, οὐδ' ἐπίφθονος πόλει,
Οὐδ' ἐξεριστὴς τῶν λόγων.....
Πολλοὺς δ' ἐραστὰς κ' ἀπὸ θηλειῶν ὅσας
Ἔχων, ἐφρούρει μηδὲν ἐξαμαρτάνειν.

(6) *Ibid.* :

Οὐκ ἐν λόγοις ἦν λαμπρὸς, ἀλλ' ἐν ἀσπίδι
Δεινὸς σοφιστὴς πολλά τ' ἐξευρεῖν σοφά.

termine enfin par ces paroles, que l'on croirait dictées par Socrate : « Après ce que je viens de te dire, ne t'étonne plus, Thésée, que de tels hommes aient affronté la mort devant Thèbes ; la bonne éducation inspire le sentiment de l'honneur ; l'homme exercé à la vertu rougirait de devenir un méchant ; le courage peut s'apprendre « ἡ δ' εὐανδρία διδακτόν », puisqu'on enseigne à l'enfant à entendre et à répéter les connaissances qu'il ignore. Ce qu'on a appris dans l'enfance, on le conserve jusque dans la vieillesse. Pères, élevez donc bien vos enfants. »

Ainsi Socrate : « Les hommes élevés sous les mêmes lois, dans les mêmes mœurs, disait-il, diffèrent beaucoup les uns des autres quant au courage ; cependant l'étude et l'exercice peuvent augmenter la disposition à cette vertu (1). »

Il serait aisé de recueillir dans Euripide, particulièrement dans les fragments de ses tragédies perdues (2), des vers où il exprime une opinion contraire ; mais ils sont loin d'avoir le même caractère dogmatique et la même autorité que le passage d'*Iphigénie à Aulis*, que celui des *Suppliantes* cité plus haut, et que cet autre d'Hécube, où le personnage avoue lui-même sortir de son rôle en traitant une question philosophique : « Est-ce la naissance, est-ce l'éducation, se demande Hécube en apprenant la mort héroïque de sa

(1) Xénoph., *Mém.*, III, ch. IX.

(2) *Trag. inc.*, XXXVIII ; *Méléagre*, VIII ; *Alcm. à Corinthe*, VII ; *Antigone*, XI ; *Antiope*, XVII ; *Dictys*, XV.

fille, qui met cette différence entre les hommes? Sans doute la bonne éducation est une école de vertu, et celui qui a appris à la connaître sait aussi distinguer le mal par la règle du bien; mais où s'égare mon esprit (1)? »

Heureux égarement, qui nous permet de prononcer avec certitude qu'Euripide a reconnu, de même que Socrate, la nécessité de l'éducation morale de la jeunesse comme le premier devoir des pères de famille, auxquels il redit ce que le sage fils de Sophronisque ne cessait de répéter, ainsi que le lui reproche Hippias (2) : « Παῖδας εὖ παιδεύετε (3). »

L'auteur du rôle d'Admète a-t-il également bien compris les devoirs de la piété filiale?

III. — Amour filial. — Amour fraternel.

J'invoquerai ici en faveur d'Euripide la loi que je me suis prescrite de ne lui point attribuer les opinions de ses personnages sans être bien assuré qu'il les partage; or le chœur, son incontestable interprète, blâme la querelle honteuse qui s'élève entre le père et le fils (4); il trouve que c'est assez d'injures de part et d'autre (5), et s'il ne se prononce pas plus énergiquement contre Admète, peut-être est-ce par égard pour la douleur dont celui-ci est déjà accablé par la perte

(1) *Hécube*, 592 : Καὶ ταῦτα μὲν δὴ νοῦς ἐτόξευσεν μάτην.
(2) Xénoph., *Mém.*, IV, iv, 5, 6.
(3) *Suppliantes*, 917.
(4) 673 : Παύσασθ'..... ὦ παῖ· πατρὸς δὲ μὴ παροξύνῃς φρένα.
(5) 706 : Πλείω λέλεκται νῦν τε καὶ τὰ πρὶν κακά.

de sa femme : « Ἄλις γὰρ ἡ παροῦσα συμφορά, » dit-il lui-même. Pourrait-il d'ailleurs prendre parti pour Phérès sans paraître approuver son lâche égoïsme, ou donner raison à Admète sans être accusé d'enseigner aux enfants à oublier le respect envers leur père? Il se borne à mettre fin à leur discussion ; c'est peut-être tout ce que demandait la morale, qui se fût mieux trouvée encore, j'en conviens, de la suppression de toute la scène.

S'il faut donc renoncer à rencontrer dans le drame d'*Alceste* une leçon de piété filiale, qu'on relise, pour en trouver la vive expression chez Euripide, cette scène merveilleuse où Iphigénie rappelle à Agamemnon que la première, « assise sur ses genoux, elle lui donna le nom de père; que, suspendue à son cou et pressant son menton, elle lui disait : « Mon père, te recevrai-je à mon tour dans la douce hospitalité de ma maison, et rendrai-je à ta vieillesse les tendres soins qui ont nourri mon enfance (1)? »

La leçon vous paraît-elle trop indirecte pour instruire ; écoutez-le recommander aux enfants « d'obéir à leur père et de regarder cette obéissance comme la justice même (2). » Quiconque honore ses parents est

---

(1) *Iph. à Aulis*, 1220, et 653 : « Plus tes paroles sont sensées, plus tu m'attendris. » — Iphig. « Eh bien, j'en dirai d'insensées, si je puis t'égayer ainsi. » Voyez aussi les paroles de Penthée, redites par Cadmus, *Bacch.*, 1317.

(2) *Alopée*, V :

Ἐγὼ δ', ὃ μὲν μέγιστον, ἄρξομαι λέγειν.

chéri des dieux pendant sa vie et après sa mort (1) ; malheur au fils qui ne sert pas à son tour ceux qui lui ont donné le jour ; en échange de ses pieuses largesses, le fils recevra de ses propres enfants autant qu'il aura donné à ses parents (2). »

Socrate expose admirablement aussi, dans sa conversation avec Lamproclès (3), les devoirs de la piété filiale ; cependant il fut accusé d'inspirer aux enfants le mépris de leurs parents, parce qu'il faisait profession, disait-on, de rendre les fils plus habiles que leurs pères, et d'enseigner que la science doit être, en certains cas, préférée à la parenté ; on alla même jusqu'à lui imputer des opinions qui passaient à tort pour être celles d'Euripide, témoin ce passage des *Nuées*, où Phidippide dit à Strepsiade : « Je battrai aussi ma mère. — STREPS. Que dis-tu là ? voilà qui est bien pis encore. — PHID. Qu'auras-tu à dire si je te prouve par le raisonnement qu'il faut battre sa mère ? — STREP. Que veux-tu ? Après cela, tu n'auras plus qu'à te jeter

---

Ἐκ τοῦδε πρῶτον· πατρὶ πείθεσθαι χρεὼν
Παῖδας, νομίζειν τ' αὐτὸ τοῦτ' εἶναι δίκην.

Et *Archélaüs*, XXXII.

(1) *Trag. inc.*, CLXXXI :

Ὅστις δὲ τοὺς τεκόντας ἐν βίῳ σέβει,
Ὅδ' ἔστι καὶ ζῶν καὶ θανὼν θεοῖς φίλος.

Et CLXXIII ; *Dictys*, X ; *Suppliantes*, 306.

(2) *Suppliantes*, 361.

(3) Xénoph., *Mém.*, II, ch. II, et Platon, *Lois*, trad. de M. Cousin, tom. VII, page 237.

dans le barathrum avec Socrate et son raisonnement (1). »

On a cru avec vraisemblance que le comique avait ici en vue le raisonnement qui souleva une violente réclamation dans l'auditoire présent à la première représentation d'*Oreste* : « Suis cette comparaison : Mon père m'a engendré et ta fille m'a mis au jour, comme une terre reçoit la semence qu'une autre lui confie; mais sans père, il n'y aurait point d'enfants (2). »

On sait qu'à l'audition de ce dernier vers, une voix dans la foule s'écria : « Et sans mère, infâme Euripide? » — C'était prendre à tort pour un dénigrement de la femme et de la mère une maxime de l'école d'Anaxagore. Le poëte, qui s'est complu si souvent à nous attendrir sur les angoisses de l'amour maternel, ne peut être accusé de cette sorte d'ingratitude filiale pour s'être mal à propos souvenu d'une leçon de physiologie. Quand il n'écoute que son cœur, n'est-ce pas lui qui dit aux jeunes Athéniens : « Il n'y a rien de plus doux pour des enfants qu'une mère; enfants, aimez votre mère : il n'y a pas d'amour pareil à celui-là, il n'y en a pas de plus doux (3). » Aussi le jeune lévite

(1) *Nuées*, 1430.

(2) *Oreste*, 551; *Trag. inc.*, XXXV. Voyez Valckenaër, *in Frag. Eurip.*, et Eschyle, *Eumenides*, 657-662 : Πατὴρ μὲν ἂν γένοιτ' ἄνευ μητρός.

(3) *Érechthée*, XIX :

Οὐκ ἔστιν οὐδὲν μητρὸς ἥδιον τέκνοις.
Ἐρᾶτε μητρὸς, παῖδες· ὡς οὐκ ἔστ' ἔρως
Τοιοῦτος ἄλλος, οἷος ἡδίων ἐρᾶν.

d'Apollon aura inutilement retrouvé un père en Xuthus : « S'il ne retrouve pas sa mère, la vie est pour lui sans charmes (1). » L'époux outragé dans son honneur n'oubliera pas d'excepter sa mère avant de maudire toutes les femmes (2). Sachons-lui gré de ce souvenir empreint du signe irrécusable auquel on reconnaît la personnalité d'Euripide : « Θῆλυ πᾶν μισῶ γένος », et reconnaissons que l'auteur d'Hécube, d'Andromaque et de Médée, de même qu'il a compris et merveilleusement exprimé l'amour maternel, a su peindre aussi d'une touche délicate et sympathique les charmantes figures de Polyxène et d'Iphigénie, ces tendres victimes, types de l'amour filial, gracieuses comme de jeunes Grecques, modestes comme des vierges chrétiennes.

A-t-il su également redire les douces émotions de l'amour fraternel? Les exemples tragiques qu'il emprunte à l'histoire des Atrides ne sont point par eux-mêmes toujours susceptibles d'offrir l'enseignement moral que nous cherchons. Ainsi, quand Électre nous dit que sa main fraternelle ne refuse pas d'essuyer les restes d'écume attachés à la bouche d'Oreste (3), nous

(1) *Ion*, 669, et 563; et *Hécube*, 198-215 :

Σὲ μέν, ὦ μᾶτερ δύστανε βίου,
Κλαίω πανοδύρτοις θρήνοις·
Τὸν ἐμὸν δὲ βίον, λώβαν λύμαν τ',
Οὐ μεταλαίομαι.

(2) *Mélanip. ench.*, XIX :

Πλὴν τῆς τεκούσης θῆλυ πᾶν μισῶ γένος.

(3) *Oreste*, 221 :

Ἰδοὺ τὸ δούλευμ' ἡδύ, κοὐκ ἀναίνομαι

nous souvenons aussitôt que cette main fraternelle a dirigé la hache parricide, et que l'être misérable dont elle prend un soin si tendre est en proie aux furies vengeresses du sang maternel. L'horreur de ce souvenir est plus puissant sur nous que toutes les douceurs de la sollicitude d'Électre; c'est donc en vain qu'elle s'écriera : « O mon tendre frère, toi à qui le nom de ta sœur fut toujours si cher et si doux, toi qui n'es qu'une âme avec elle (1). » Sans pouvoir sympathiser, autrement que par la pitié, à leurs mutuelles caresses, nous reconnaîtrons seulement l'intention morale du poëte de mettre en action le sens d'une maxime qu'il a exprimée ailleurs : « La force du sang est bien puissante, et, dans le malheur, il n'est rien de meilleur que les affections de famille (2). »

Euripide est plus heureux dans le tableau qu'il nous fait de la réconciliation entre Agamemnon et Ménélas, où nous retrouvons quelques-unes des idées développées par Socrate dans son entretien avec Chérécrate (3). Le philosophe prend occasion de la brouille de ce dernier avec son frère pour lui apprendre quelle intimité doit exister entre ceux que la nature a formés d'un même sang. « Deux frères en désaccord, lui dit-il, sont

---

Ἀδέλφ' ἀδελφῇ χειρὶ θεραπεύειν μέλη.

(1) *Oreste*, 1045.

(2) *Androm.*, 985 :

Τὸ συγγενὲς γὰρ δεινὸν, ἔν τε τοῖς κακοῖς
Οὐκ ἔστιν οὐδὲν κρεῖσσον οἰκείου φίλου.

(3) Xénoph., *Mém.*, I, ch. II, 49 et suiv.

comme les deux mains que la nature a faites pour s'entr'aider, et qui se gêneraient l'une l'autre (1). »

De même Euripide fait dire au chœur, témoin de la querelle entre les deux Atrides : « C'est une chose cruelle, entre frères, d'en venir aux mots « γίγνεσθαι λόγους » et aux combats, quand ils sont en désaccord (2). » Cruelles guerres que celles des frères (3)! dit Plutarque, citant Euripide dans son Traité *sur l'amitié fraternelle.*

Socrate conseille à Chérécrate de ne pas craindre de faire les premiers pas vers son aîné pour se réconcilier avec lui (4). « Mon frère, donne-moi ta main, que je la touche, dit Ménélas à Agamemnon..... Je rétracte mes premiers sentiments. Je ne veux pas t'affliger; ta pensée est à présent la mienne... Il n'est pas juste que tu souffres et que je sois heureux (5). »

Le plus jeune des deux Atrides cède à l'attendrissement et à un généreux mouvement de repentir en se rapprochant de son frère : Chérécrate, en allant au-devant du sien, se rendra aux raisons convaincantes de son sage conseiller, la même leçon sortira de ces deux enseignements, dont l'un s'adresse à la raison et l'autre au cœur.

---

(1) *Mém. sur Socrate*, II, III, 32.
(2) *Iph. à Aulis.*, 376.
(3) *Trag. inc.* LVII : Χαλεποὶ πόλεμοι γὰρ ἀδελφῶν.
(4) *Mém. sur Socrate*, II, III, 31.
(5) *Iph. à Aulis.*, 471-504 :

Ἀλλ' ἀπολέσας ἀδελφὸν, ὃν μ' ἥκιστ' ἐχρῆν,
Ἑλένην ἕλωμαι, τὸ κακὸν ἀντὶ τἀγαθοῦ;

IV. — LES AMIS. — LES SERVITEURS.

Socrate enseignait que l'on devait préférer ses frères à ses amis (1), et cependant des traits dont il se sert pour peindre l'amour fraternel, il en est peu qui ne se retrouvent dans le portrait qu'il nous trace de l'amitié. Selon lui, « l'aide que se prêtent les yeux, les oreilles, les pieds : l'ami le prête à son ami (2). » De même que le frère, l'ami doit avant tout se proposer d'être utile, et pour cela éviter les vices comme l'intempérance, la prodigalité, l'avarice, l'humeur querelleuse, l'ingratitude : mais, au contraire, pratiquer la modération, l'humeur facile, la disposition à ne pas se laisser surpasser en bons offices (3). Lui-même nous apprend comment il utilise l'amitié : « Les trésors que les anciens sages nous ont laissés dans leurs livres, nous dit-il, je les parcours avec mes amis, et nous recueillons tout ce qui s'y trouve d'excellent (4). »

La communauté de ces nobles études, où chacun trouve à profiter, est pour lui comme une figure de ce qui doit se passer entre les amis. Cette manière d'envisager l'amitié conduit à la restreindre dans une sage mesure, condition essentielle au bonheur vers lequel nous devons constamment tendre selon la doc-

(1) Xénoph., *Mém. sur Socr.*, II, III, 27.
(2) *Ibid.*, II, IV, 35.
(3) *Ibid.*, II, VI, 44, 45.
(4) Xénoph., *Mém.*, I, VI, 45. Voy. Eurip., XXXVI :

Καὶ τῶν παλαιῶν πολλ' ἔπη καλῶς ἔχει.

trine de Socrate. Aussi lirons-nous dans Euripide son disciple : « Oui, il vaut mieux pour les mortels former des amitiés modérées et non qui pénètrent jusqu'à la moelle de l'âme... il est bien vrai de dire que les passions excessives sont plus funestes qu'agréables dans la vie, et qu'elles nuisent au bien-être (à la santé « τῇ θ'ὑγιείᾳ μᾶλλον πολεμεῖν »). Aussi, à tout excès je préfère la maxime Rien de trop, et les sages seront d'accord avec moi (1). »

S'il n'était pas déjà convenu entre l'auteur et son public qu'il revendique pour lui-même la responsabilité de pareilles maximes, que cette nourrice de Phèdre paraîtrait présomptueuse de compter ainsi sur l'approbation des sages !

« Voulons-nous, dit encore Socrate, acquérir l'amitié d'un homme de bien, soyons hommes de bien nous-mêmes ; il n'y a pas de véritable amitié entre les méchants (2). » C'est conformément à ce principe, qui résume tous ceux du même philosophe sur le choix d'un ami et la conduite à tenir envers lui, qu'Euripide fait répondre à son Hippolyte, accusé de vouloir nuire à ses prétendus amis : « Οὐδεὶς ἀδικός ἐστί μοι φίλος (3), et qu'il dit ailleurs : « Mieux vaut avoir pour ami un homme simple mais honnête, qu'un méchant à l'esprit délié (4). » L'ami vicieux rend son ami vi-

(1) *Hippol.*, 254-266 : Καὶ ξυμφήσουσι σοφοί μοι.
(2) *Mém. sur Socr.*, II, VI, 47.
(3) *Hippol.*, 614.
(4) *Ion*, 834.

cieux : vertueux, il lui enseigne la vertu. O jeunes gens, recherchez avec empressement les sociétés honnêtes « τὰς ὁμιλίας ἐσθλὰς διώκειν, ὦ νέοι, σπουδάζετε (1). » Il estime « que l'amitié ainsi comprise est préférable à la fortune, à la puissance, à la royauté même (2) : elle ne devra pas complaire à nos vices, mais quelquefois nous servir en paraissant nous trahir (3) ; elle mettra les biens en commun (4), participera aux mêmes peines, aux mêmes plaisirs (5), enfin n'oubliera ni les absents ni les morts (6). »

Socrate, dans ses entretiens familiers, établit souvent un parallèle entre l'esclave et l'ami dévoué (7). Il conclut toujours, comme de raison, en donnant à ce dernier la préférence ; mais ce serait une grande erreur de penser qu'il partageât les préjugés de la plupart de ses contemporains, qui ne se croyaient tenus à aucun devoir envers leurs esclaves ; il enseignait au contraire aux maîtres qu'ils devaient se faire aimer

---

(1) *Péliades*, X ; et *Phœnix*, IV :

Ὅστις δ' ὁμιλῶν ἥδεται κακοῖς ἀνὴρ,
Οὐ πώποτ' ἠρώτησα, γιγνώσκων, ὅτι
Τοιοῦτός ἐστιν, οἷπερ ἥδεται ξυνών.

(2) *Herc. fur.*, 1425 ; *Oreste*, 804, 1155. Et *Égée*, XII :

Κρεῖσσον δὲ πλούτου καὶ βαθυςπόρου χθονὸς
Ἀνδρῶν δικαίων κἀγαθῶν ὁμιλίαι.

(3) *Hélène*, 1018.

(4) *Androm.*, 376 ; *Oreste*, 735.

(5) *Iph. à Aul.*, 408 ; *Phénic.*, 243.

(6) *Androm.*, 1051 ; *Protésilas*, VII ; *Trag. inc.*, LI ; *Cyclope*, 478.

(7) *Mém. sur Socrate*, II, v.

de leurs serviteurs (1). Il ne voulait pas qu'ils les excitassent seulement par l'amour du gain, mais par les éloges : « Car il y a aussi chez eux, disait-il, des hommes amis de l'honneur, qui sont excités par la louange. » — « Ceux-là, fait-il dire à Ischomaque, je les traite en hommes libres : « τούτοις ὥςπερ ἐλευθέροις ἥδη χρῶμαι (2). »

En regard de ces beaux préceptes de Socrate, je placerai les maximes d'Euripide, où il proclame, peut-être plus formellement encore, le droit de l'esclave à être traité en homme libre, quand il est digne de la liberté : « Il n'y a de honteux chez les esclaves que le nom, » fait-il dire à un vieux serviteur de Créuse; « dans tout le reste, un esclave ne vaut pas moins qu'un homme libre, quand son cœur est honnête (3). Celui-là est un méchant serviteur qui ne se réjouit pas du bonheur de ses maîtres, qui ne s'afflige pas de leurs revers. Quoique né dans une condition servile, puissé-je être compté parmi les serviteurs fidèles et généreux; si je n'ai pas le nom d'homme libre, j'en ai du moins le cœur : il vaut mieux être esclave d'autrui que de

---

(1) *Économ.*, XII, 5 et suiv.; 16, 19.

(2) *Econom.*, ch. XIII, 9 et suiv., et ch. XIV, 5 et suiv. : « Non-seulement je les enrichis, mais je les honore comme d'honnêtes gens. » — Cf. Aristote, *Eth. Nic.*, VIII, 2, éd. Lond. Bekker.

(3) *Ion*, 854; *Mélan. ench.*, X :

Δοῦλον γὰρ ἐσθλὸν τοὔνομ' οὐ διαφθερεῖ,
Πολλοὶ δ' ἀμείνους εἰσὶ τῶν ἐλευθέρων.

Et *Phrixus*, XVII.

supporter à soi seul le double malheur, et d'avoir de mauvais sentiments, et d'en avoir la réputation (1). »

Le serviteur qui tient ce discours n'est-il pas instruit à l'école d'Ischomaque, et ne nous apprend-il pas, sans qu'il soit besoin de commentaire, quelle relation de bienveillance mutuelle (2) Euripide, comme Socrate, voulait établir entre les maîtres et les serviteurs?

Si telles étaient les opinions du poëte et du philosophe sur nos relations avec ceux auxquels nous sommes liés par la parenté, ou simplement attachés par un échange de bons offices, demandons-leur ce qu'ils pensent de la conduite à tenir envers nos ennemis.

V. — LES ENNEMIS. — LA JUSTICE.

Je voudrais, pour la gloire d'Euripide, qu'il fût possible de soutenir que les textes de ses tragédies se rapportant à cette question, n'impliquent pas la responsabilité de leur auteur; il n'aurait alors à se reprocher que d'avoir été le peintre trop fidèle d'un des mauvais côtés de notre nature. Quand il fait dire à sa Médée : « Qu'on ne me croie ni faible ni lâche, ni même insensible; je suis tour à tour terrible pour mes ennemis et affectueuse pour mes amis. C'est pour de tels caractères que la vie est glorieuse (3). » Médée

(1) *Hélène*, 726.

(2) *Méléagre*, XVIII :

Ὡς ἡδὺ δούλοις δεσπότας χρηστοὺς λαβεῖν,
Καὶ δεσπόταισι δοῦλον εὐμενῆ δόμοις.

(3) *Médée*, 807.

outragée et vindicative ne pouvait parler autrement; mais Ion, près d'immoler Créuse : « C'est être innocent que de tuer ses ennemis, » s'écrie-t-il. La Pythie en convient, mais elle nie qu'il puisse s'appliquer cette vérité générale (1). Oreste, victime de l'abandon de Ménélas, intéressant par son infortune et ses périls, ne croira pas diminuer la compassion qu'il excite en souhaitant sans cesse « de voir périr ses ennemis; de perdre à son tour ceux qui l'ont trahi; de faire gémir les auteurs de ses maux (2). » Il faut lire l'*Hercule furieux* pour voir jusqu'où peut aller le cynisme de la vengeance. Amphitryon confirme Hercule dans ses projets contre Lycus (3) : « Il est digne de toi, mon fils, de te montrer ami fidèle et implacable ennemi, » lui dit-il. Puis, amenant Lycus dans l'embûche où celui-ci doit trouver la mort : « O vieillards, il entre dans le palais; tout va bien. Il est pris dans les filets meurtriers, le méchant qui se flattait de nous donner la mort. J'entre, afin de le voir tomber sous le coup fatal; car c'est un doux spectacle que celui d'un ennemi mourant, qui subit le châtiment de ses crimes (4). » On entend bientôt le cri de Lycus assassiné, et le chœur, ordinaire interprète des bons sentiments, chante ces vers odieux : « Il commence enfin, ce chant si doux à mon oreille, il fait retentir le palais; la mort

(1) *Ion*, 1334-35 : Μὴ σύγε.
(2) *Oreste*, 1163 et 1099.
(3) *Herc. fur.*, 585.
(4) *Ibid.*, 728.

n'est pas loin... il crie, ce roi, il pousse des gémissements, prélude de la mort. » Je sais bien que Lycus est un tyran cruel, et qu'il a mérité de mourir; mais je suis révolté de l'horrible joie des vieillards qui forment des chœurs de danse auprès du cadavre de leur ennemi (1).

Sans doute, les anciens faisaient de la justice une divinité implacable (2), et n'admettaient pas, comme nous, ces tempéraments de douceur et d'indulgence qui ont amené dans nos tribunaux le généreux abus des circonstances atténuantes; mais ils admettaient au moins que les dieux pouvaient s'interposer entre la justice et le coupable : ils reconnaissaient le droit d'asile (3). Euripide est plus inexorable que ses contemporains : « Ah ! c'est une chose déplorable, s'écrie-t-il, que les lois données aux mortels par les dieux ne soient pas plus justes et plus sages ! les coupables n'auraient pas dû trouver asile aux pieds des autels; on devrait les en exclure. Il n'est pas bien qu'une main criminelle touche ce qui est consacré aux dieux : c'est

(1) *Herc. fur.*, 750-60.

(2) Voyez Cicéron, *Verr.*, V, 26. Il cite au nombre des griefs contre Verrès, qu'il n'a pas laissé aux gens de mer la possibilité de voir le supplice d'un chef de pirates : « Cum ejus cruciatu atque supplicio pascere oculos animumque exsaturare vellent. »

(3) « L'oracle avait dit : *Le suppliant est saint et pur.* Athènes recueillit cette parole sacrée. C'était à elle que la reconnaissance de la Grèce attribuait l'honneur d'avoir répandu par tout le monde les premières lois en faveur des suppliants. » M. Wallon, *Thèse sur le droit d'asile*, p. 10.

aux justes, c'est à la vertu outragée qu'il appartenait de prendre place dans les lieux saints; il ne fallait pas qu'en ce même lieu l'innocent et le coupable eussent les mêmes droits devant les dieux (1). »

La législation moderne a donné raison au poëte en abolissant le droit d'asile; mais je ne sais si de son temps, où l'autel d'un dieu était le seul refuge de l'esclave échappé aux violences de son maître,

> ..... Ἔχει γὰρ καταφυγὴν θὴρ μὲν πέτραν,
> Δοῦλος δὲ βωμοὺς θεῶν (2),

il était prudent et humain de s'écrier comme il fait : « Pour moi, si un criminel se réfugie auprès d'un autel, sans me soucier de la loi, et sans craindre les dieux, je le conduirai devant les tribunaux; car un méchant doit être traité en méchant (3). » Il est vrai que dans les *Héraclides* et les *Suppliantes* (4), obéissant à la loi du sujet, il tient un langage tout différent, contradiction qui n'échappe point à Lucien. Le spirituel sceptique feint, dans un de ses dialogues, que, poursuivi par des philosophes en courroux, il se réfugie auprès d'Euripide, en lui citant un de ses propres vers : « Ne tue pas le suppliant, il n'est pas juste de le tuer. — Eh

---

(1) *Ion*, 1275 et 1312. M. Wallon, en citant ce passage d'Euripide, ajoute : « On ne distingua point malgré les réclamations; on n'avait point distingué autrefois à l'origine des villes. C'était une reconnaissance de ce vieux droit, berceau des plus illustres cités. » P. 27.

(2) *Suppl.*, 267.

(3) *Trag. inc.*, XXIV.

(4) *Héracl.*, 101, 254, 260; *Suppl.*, 267.

quoi? reprend aussitôt Platon, le même poëte n'a-t-il pas dit aussi : « Ne faut-il pas que ceux qui ont fait le mal soient maltraités à leur tour (1)? »

C'est malheureusement à cette dernière maxime que s'en tient notre tragique, quand, après nous avoir réjouis, comme il se l'imagine, par les cris : « Aimable mélodie, μέλος φίλον, » prélude de la mort de Lycus, « φόνου προοίμιον, » il nous montre ensuite, ou Électre insultant au cadavre d'Égisthe (2), ou Alcmène s'opiniâtrant à faire périr Eurysthée, que le chœur, composé d'Athéniens, finit par lui abandonner sur la promesse qu'elle leur rendra son cadavre, dont la possession intéresse d'ailleurs les destinées de la ville (3). De quelque manière que la loi du talion soit formulée dans ses tragédies, elle n'en est pas moins toujours implacable (4). Soit que, répétant le refrain d'un chant de guerre ou d'orgie, il s'écrie avec les Ménades (5) : « La sagesse et la gloire accordées aux mortels par les dieux, qu'est-ce autre chose que de tenir sa main victorieuse sur la tête de ses ennemis? Ce qui est beau plaît toujours; » soit qu'il fasse parler un vieillard, ancien pédagogue d'Érechthée, esclave dévoué à sa maîtresse

(1) Voyez *Fragm.*, CXXVII, le passage de Lucien.

(2) *Electre*, 907.

(3) *Héraclides*, scène dernière.

(4) LXVI :

Ἀνάσχου πάσχων· δρῶν γὰρ ἔχαιρες.
Νόμος τὸν ἐχθρὸν δρᾶν, ὅπου λάβῃς, κακῶς.
Ἐχθρὸν κακῶς δρᾶν ἀνδρὸς ἡγοῦμαι μέρος.

De même, *Médée*, 95, et *Hippolyte*, 48.

(5) *Bacch.*, 877.

et au sang de ses rois : « Il est beau, dit ce vénérable Mentor, il est beau dans la prospérité d'être fidèle à la vertu ; mais, lorsqu'on veut frapper un ennemi, aucune loi ne doit arrêter notre bras (1). » Médée ne poussera pas plus loin la haine, elle qui n'est retenue, au moment d'embraser le palais, d'enfoncer le poignard dans le sein de Créuse, que par la crainte, si elle est surprise, « que sa mort ne prête à rire à ses ennemis (2). » Pour échapper à ce rire, tourment de sa fureur jalouse, elle tuera ses enfants, afin de pouvoir aussi, du haut de son char magique, jeter à son mari cette triomphante apostrophe : « Sache-le bien, ma douleur me plaît, si tu ne peux en rire (3). » De même Iolas, le généreux compagnon d'Hercule, craindra moins la mort que l'ironique sourire d'un vainqueur odieux (4). Il épargnera la vie d'Eurysthée, son captif, dans l'intention délicate d'offrir à la vue d'Alcmène son ennemi malheureux : « Ce spectacle n'est-il pas en effet le plus charmant de tous (5)? »

Mais quoi? au milieu de ces fureurs, de ces haines (6)

---

(1) *Ion*, 1045.

(2) *Médée*, 381.

(3) *Médée*, 1362. Voyez aussi 403 et 797 : « Chères compagnes, le rire d'un ennemi n'est pas supportable. » Voyez encore 1049 et 1355.

(4) *Héracl.*, 443.

(5) *Héracl.*, 883, et 939 :

...Ἐκ γὰρ εὐτυχοῦς
Ἥδιστον ἐχθρὸν ἄνδρα δυστυχοῦνθ' ὁρᾶν.

Voyez aussi *Androm.*, 520, et *Hécube*, 884.

(6) Jusqu'où Euripide ne se laisse-t-il pas entraîner par ce

que la mort ne peut éteindre, n'entendons-nous jamais la voix du pardon et de la charité? Euripide, si tendre, si pathétique; Socrate, si modéré, si sage, n'ont-ils pas une seule fois, comme le héraut de l'Aréopage, jeté le suffrage de Pallas dans l'urne de la Pitié?

On peut conclure de plusieurs anecdotes (1), où Socrate témoigne de son indifférence pour les injures, de sa patience à supporter les vexations de l'acariâtre Xanthippe, que son âme ne conservait aucun ressentiment contre ses ennemis.

On ne trouve, il est vrai, dans Xénophon, aucun entretien spécial de son maître sur cette partie de la vertu que nous appelons la charité; mais on n'y trouve rien non plus qui ne s'accorde parfaitement avec le langage que lui prête Platon, dans son Apologie, et dans les divers passages de ses dialogues où il définit la justice.

« Je n'ai aucun ressentiment contre mes accusateurs ni contre ceux qui m'ont condamné, dit-il après avoir entendu sa sentence de mort, quoique leur intention n'ait pas été de me faire du bien et qu'ils n'aient cherché qu'à me nuire; en quoi j'aurais bien quelque raison de me plaindre d'eux (2). » Il a pour les méchants

---

prétendu amour de la justice, qui n'est que la soif de la vengeance, lorsqu'il imagine qu'Hécube, pour se venger de Polymestor, supplie Agamemnon de lui venir en aide au nom de son amour pour Cassandre! *Hécube*. 825.

(1) Xénoph., *Mém.*, III, XIII, §§ 1 et 4.

(2) Platon, *Apologie de Socrate*.

plus de pitié que de haine, et la distinction qu'il établit entre eux est naturelle chez un philosophe ayant mission de guérir les âmes (1). Il ne croit pas qu'il faille rendre le mal pour le mal, et réfute, à ce sujet, l'opinion de Simonide. Celui-ci avait dit que le caractère propre de la justice est de rendre à chacun ce qu'on lui doit (2). « L'autorité de Simonide est imposante, c'était un sage, un homme divin, » dit ironiquement Socrate, pour amortir le coup qu'il va porter au poëte favori des sophistes; puis quand il l'a suffisamment réfuté : « Si donc, ajoute-t-il, quelqu'un dit que la justice consiste à rendre à chacun ce qu'on lui doit, et, s'il entend par là que l'homme juste doit du mal à ses ennemis, comme il doit du bien à ses amis, ce langage n'est pas celui d'un sage, car il n'est pas conforme à la vérité; nous venons de voir que jamais il n'est juste de faire du mal à personne. »

Ces simples paroles renversent tout l'édifice de l'ancienne morale, elles annoncent un complet changement dans les idées sur la justice qui en est la base.

---

(1) *Lois*, liv. V : « Ainsi le méchant et quiconque a l'âme malade est digne de pitié; mais il faut surtout réserver cette pitié pour celui dont les maux laissent quelque espoir de guérison; il faut à son égard réprimer sa colère et ne point se laisser aller à des emportements, etc. »

(2) *République*, liv. I. Voyez aussi la conversation de Socrate avec Criton sur la justice : « Rendre le mal pour le mal est-il juste, comme le veut le peuple, ou injuste? — Tout à fait injuste. — Car faire du mal ou être injuste, c'est la même chose. — Sans doute. — Ainsi donc, c'est une obligation sacrée de ne jamais rendre injustice pour injustice, ni mal pour mal. »

Je voudrais, par une prédilection naturelle pour mon auteur, trouver dans ses tragédies des traces de cette nouvelle doctrine ; mais je n'y rencontre, sur la justice, d'autres principes que ceux de Simonide, dont il fut sans doute imbu dès sa jeunesse, car il était de dix ans plus âgé que Socrate. Je sais bien que son Iphigénie recommande en mourant, à Clytemnestre, de ne point conserver de haine contre Agamemnon (1) ; je sais bien qu'Hippolyte pardonne à Thésée, son meurtrier (2) ; mais, pour cette dernière réconciliation il faut l'intervention de Diane (3), et c'est moins un pardon que le père demande et que le fils lui accorde, qu'une rémission du supplice infernal (4). Tous deux d'ailleurs, Iphigénie et Hippolyte, satisfont au devoir de la piété filiale ; s'ils n'écoutaient que la justice, telle que la conçoit le poëte (5), ils maudiraient en mourant l'auteur de leur mort. En cela ils ne feraient qu'imiter les dieux « qui seraient plus insensés que les hommes, dit notre tragique, s'ils jugeaient que l'indulgence est préférable à la justice (6). »

Mais il y a, selon lui, autre chose que l'indulgence ; il y a l'observance de ce qui est bien ou beau (καλός), le mot est synonyme chez les Grecs, et cette obser-

---

(1) *Iph. à Aulis*, 1454.
(2) *Hippol.*, 1407.
(3) *Hippol.*, 1442.
(4) *Ibid.*, 1450.
(5) *Androm.*, 742 ; *Elect.*, 957 ; *Oreste*, 413 et 646.
(6) *Trag. inc.*, III.

vance n'est pas toujours d'accord avec la justice. Ainsi, quand Électre se plaint d'Apollon qui les a perdus, elle et son frère, en leur donnant la mission sacrilége de verser le sang d'une mère; le chœur lui répond : « C'était juste, mais ce n'était pas bien (1). » De même, il était juste que Clytemnestre se vengeât de l'adultère d'Agamemnon avec Cassandre; mais il n'était pas bien qu'elle s'en vengeât par un adultère avec Égisthe (2). Enfin, il n'est pas non plus contre la justice que le meurtre soit vengé par le meurtre; mais il n'est pas bien que d'un premier crime il en résulte d'autres, auxquels on ne pourra assigner un terme (3).

L'erreur d'Euripide, dans la distinction qu'il établit, consiste à croire, contrairement à l'idée de Socrate, qu'il puisse jamais être juste de faire du mal à quelqu'un, et que le juste est distinct du bien. Un des dangers d'une semblable doctrine, et ce n'est pas le moindre, est de fermer le cœur à la pitié, en ne proposant jamais aux hommes qu'une rigoureuse équité pour règle de conduite. Car ce n'est pas assez de plaindre les victimes innocentes de la fortune, et de reconnaître que « même les maux d'autrui nous causent un sentiment douloureux (4); » c'est trop peu de ne voir dans la pitié qu'un effet de la sagesse, « que l'on n'acquiert

---

(1) *Oreste*, 194 : Δίκᾳ μὲν, καλῶς δ' οὐ.

(2) *Electre*, 1051 : Δίκαι' ἔλεξας· ἡ δίκη δ' αἰσχρῶς ἔχει.

(3) *Oreste*, 505-25. Voyez encore, sur la même distinction, *Oreste*, 417 : Ἀμαθέστερός γ' ὢν τοῦ καλοῦ καὶ τῆς δίκης.

(4) *Androm.*, 422; *Electre*, 290-17.

jamais impunément(1), » comme s'il n'y avait de cœur généreux que sous la robe des philosophes. Il fallait encore penser et dire, comme le maître de Platon, que « le méchant, et quiconque à l'âme malade, est digne de pitié. »

VI. Dévouement. — Amour de la gloire. — Mépris de la mort.

Ce serait peut-être ici le lieu de remarquer combien la morale d'Euripide se rapproche de celle des stoïciens, qui croyaient que la miséricorde était le fait de la sottise et de la légèreté (2). Je suis frappé de cette conformité d'opinions, et ne puis cependant comprendre comment le plus pathétique des poëtes est devenu le modèle de cette raideur vertueuse, dure à elle-même et impitoyable aux autres. Il est le chantre inspiré des dévouements héroïques et des généreux sacrifices, et n'aperçoit pas que la clémence et la charité ont aussi leur héroïsme ; il ne nous apprendra pas comment on accorde la vie à ses ennemis, mais comment, pour sauver ses amis, on renonce à la sienne. Car nul poëte n'a mieux compris ni mieux exprimé

---

(1) *Ino*, XIV et XV :

Ἀμουσία τοι μήδ' ἐπ' οἰκτροῖσιν δάκρυ στάζειν.

Voyez aussi *Andromède*, XXII : « Je n'ai jamais insulté les malheureux, craignant le malheur pour moi-même. » Et *Oreste*, 482-85.

(2) Cicero pro *Murena*, 62 : « Sapientem gratia nunquam moveri, nunquam cujusquam delicto ignoscere. »

l'entraînement d'une âme qui se dévoue au salut ou au bonheur des autres : « La Grèce tout entière, s'écrie son Iphigénie, a maintenant les yeux sur moi. De moi seule dépend le départ de la flotte et la ruine de Troie ; de moi il dépend d'empêcher à l'avenir les barbares de ravir les nobles femmes de la Grèce, en vengeant sur eux le déshonneur d'Hélène enlevée par Pâris. Je les sauverai toutes en mourant ; libératrice de la Grèce, ma gloire sera digne d'envie. Dois-je, après tout, tant tenir à la vie ? tu me l'as donnée dans l'intérêt des Grecs et non pour toi seule. Une foule de guerriers armés, une foule de rameurs, pour venger les injures de la patrie, oseront combattre et mourir pour elle, et ma vie seule serait un obstacle à tant de bien ? y a-t-il justice ?... Je me dévoue donc à la Grèce ; immolez-moi et allez renverser Ilion ; ses ruines seront les monuments éternels de mon sacrifice ; ce seront mes enfants, mon hymen et ma gloire (1). »

Je ne veux pas médire de l'amour de la gloire, mais il me gâte ce dévouement d'Iphigénie, qui semble trop compter sur ce prix de son sang versé pour la liberté de la Grèce. Il y a trop de personnalité ou, si l'on veut, d'égoïsme, même dans cette sublime ambition de l'immortalité lorsqu'il s'agit simplement de renoncer à soi-même pour assurer le salut de tous.

La femme d'Érechthée (2), en consentant au sacrifice de son enfant, n'oublie pas, dans l'élan de son pa-

(1) *Iph. à Aulis*, 1378, 1436, 1447.
(2) *Erechthée*, XVII, 32-36.

triotisme « cette unique couronne qui récompensera le dévouement de sa fille, tandis que les guerriers, qui meurent sur le champ de bataille, partagent la même tombe et la même renommée. » Il est pardonnable à une mère de chercher cette noble consolation à sa douleur ; mais pourquoi Macarie, en déclarant se dévouer pour ses frères, ajoute-t-elle que « cette vie à laquelle elle tient peu, elle a trouvé la voie la plus belle de la perdre avec gloire (1). » Cependant le Socrate de Platon fournira, s'il est besoin, une justification à Euripide. Il nous dira que la nature humaine participant en un certain sens de l'immortalité, à laquelle tout homme aspire naturellement, c'est là le fond de l'amour de la gloire, ou du désir de ne pas demeurer dans l'oubli après sa mort (2) ; il avancera même que c'est ce motif, plus encore que l'amour de leurs enfants, qui fait braver aux hommes tous les dangers, sacrifier leur fortune, endurer toutes les fatigues et donner même leur vie.

Alceste, selon lui, n'eût pas sacrifié la sienne pour Admète, si elle n'avait compté sur l'immortel souvenir de sa vertu : « Pour cette noble renommée, s'écrie-t-il, il n'est rien que chacun ne fasse, et les plus gens de bien sont les plus empressés à ce dévouement, car ils désirent l'immortalité (3). » Cette morale est brillante, mais elle légitime, en quelque sorte, l'erreur de l'âme

(1) *Héraclides*, 500-35.
(2) *Les Lois*, liv. IV.
(3) *Banquet* de Platon ; discours de Diotime.

qui, ayant l'idée de l'immortalité, n'en poursuit que l'ombre parmi les hommes.

Les héroïnes d'Euripide, éprises de la gloire, une fois en possession de leur idole, en conçoivent un orgueil qu'elles n'auraient pas, si leur dévouement eût été plus modeste et plus désintéressé dans son principe. Ainsi Alceste (1), confirmant les suppositions de Socrate sur l'ambition de son sacrifice : « Adieu, dit-elle, vivez heureux ; toi, cher époux, tu peux te glorifier d'avoir eu la meilleure des femmes, et vous, mes enfants, la meilleure des mères. » Ainsi Évadné (2), qui, « pour satisfaire à sa gloire » va se précipiter, du haut d'un roc, dans le bûcher de son époux : « Je viens, dit-elle, gagner une noble victoire sur toutes les femmes que le soleil éclaire ; je veux que tous les Argiens le sachent (3). »

A voir comme cette vanité dans la mort nous empêche de nous intéresser aux mourantes, on croirait presque à quelque nouvel artifice de la haine d'Euripide contre les femmes ; mais il est bien vrai qu'il aime ces fiers suicides, terme de la vertu des stoïciens. Quoiqu'il comprenne l'amour de la vie, fût-on même aveugle et malheureux comme Phœnix (4), car il est avant tout le fidèle interprète des sentiments vrais et

---

(1) *Alceste*, 323.

(2) *Suppl.*, 1059.

(3) *Suppl.*, 1067, et *Hélène*, 841 :

Πῶς οὖν θανούμεθ' ὥστε καὶ δόξαν λαβεῖν ;

(4) *Phœnix*, III. Voyez aussi *Oreste*, 1033 ; *Méléagre*, XIII

naturels, il méprise le vieillard qui s'opiniâtre à vivre (1), le Phrygien dont la maxime est qu'en tout lieu le sage préfère la vie à la mort (2).

Si parfois il s'est complu à peindre le bonheur de respirer l'air et de voir le soleil, c'est pour augmenter la grandeur du sacrifice qu'il prépare et le rendre plus attendrissant. Car la vie lui paraît surtout précieuse par la liberté qu'on a de la donner, quand l'honneur ou le devoir le réclame. Aussi, les Grecs, ceux au moins que fait parler Euripide, ne semblent pas avoir eu beaucoup plus que nous ce naïf attachement pour la vie qu'on a expliqué par la splendeur d'un ciel qui se fait plus regretter que les brumes de notre horizon. Iphigénie a dit, il est vrai (3) : « Rien n'est plus doux pour les mortels que de voir la lumière; sous terre tout est néant; insensé qui souhaite de mourir; vivre misérablement vaut mieux que mourir avec gloire; » mais elle dira plus tard, et cette fois sans réminiscence d'Homère : « Écoute, ma mère, ce que j'ai conçu après une réflexion sérieuse : j'ai résolu de mourir, mais je veux rendre ma mort glorieuse, rejetant loin de moi les sentiments ignobles (4). » Son premier sentiment n'a été qu'une préparation à l'effet dramatique du second, et, en même temps, il a reproduit avec vérité ce qui se passe dans le cœur de

(1) Phérès.
(2) *Oreste*, 1509-23.
(3) *Iph. à Aulis*, 1218.
(4) *Ibidem*, 1374.

l'homme attaché à la vie par instinct, et n'y renonçant que par vertu ou nécessité.

Polyxène nous représente ces traits divers, réunis dans l'ensemble naturel d'un même caractère, quand elle dit à Ulysse : « Je te vois cacher ta main droite sous ton manteau et détourner ton visage, de peur que je ne touche ton menton; ne crains rien; tu as échappé à mon Jupiter suppliant. Je te suivrai, et pour obéir à la nécessité, et parce que je désire la mort; avoir d'autres sentiments, ce serait me montrer femme timide et attachée à la vie « κακὴ καὶ φιλόψυχος γυνή (1). »

Cependant la fière princesse s'attendrira au moment de suivre le fils de Laërte; elle prendra la main de sa mère, l'embrassera, hélas! pour la dernière fois; elle se plaindra de mourir sans avoir connu l'hymen; elle regrettera la radieuse clarté du soleil (2); mais, à peine sur le tombeau d'Achille, elle se souviendra seulement qu'elle fut reine, et s'offrira d'elle-même au sacrifice « pour ne pas être appelée esclave chez les morts (3). »

Que ce soit par crainte de l'ignominie ou par amour pour la gloire, les héroïnes d'Euripide finissent toujours par se montrer presque indifférentes au sacrifice de leur vie. C'est toujours le stoïcisme qui a le dernier mot, et partout où un Phérès dira : « cette clarté du

---

(1) *Hécube*, 342.
(2) *Ibid.*, 409.
(3) *Ibid.*, 548.

soleil m'est chère. oui, bien chère, » le poëte répondra avec Admète : « Sentiments bas et indignes d'un homme (1). » Mais lorsque Phérès ajoutera : « Qu'on parle mal de moi, peu m'importe après ma mort, » nous entendrons, avec quelque surprise, son fils s'écrier : « Hélas ! hélas ! que la vieillesse a d'impudence ! » Cette insulte à la vieillesse, si honorée à Lacédémone, et de nombreux passages des tragédies d'Euripide, où il s'applique à rendre odieux, ridicules ou dignes seulement de pitié les vieillards qu'il met en scène, nous portent à rechercher quel pouvait être son dessein en encourant le reproche que Xénophon adresse aux autres Athéniens, de dédaigner les vieillards « à commencer par leurs propres pères (2). »

VII. — Les Vieillards.

A une certaine époque de la vie d'Euripide, comprise entre la 85e et la 93e Olympiade, Athènes paraît avoir été divisée en deux principales factions : l'une, celle des vieillards, amis et contemporains de Nicias (3) ;

(1) *Alceste*, 722-727.

(2) Xénoph., *Mém. sur Socrate*, III, ch. 5.

(3) Thucyd., VI, ch. XII et XIII. Nicias, dans un discours contre l'expédition de Sicile, attaque la jeunesse d'Alcibiade, et dit qu'il s'agit d'une affaire importante qui ne doit être ni débattue par un jeune homme, ni lestement décidée : « Je crains, ajoute-t-il, ceux que je vois prendre place ici pour l'appuyer, et je prie les vieillards, qui se trouvent assis près des gens de cette faction, de n'avoir pas honte de passer pour timides en refusant de voter la guerre. Je les invite à n'avoir pas

l'autre, celle des jeunes gens, à la tête desquels était Alcibiade; toutes deux n'ayant ni la même politique, ni la même religion, ni la même morale. La jeunesse d'Athènes recherchait Socrate, et apprenait de lui à s'occuper plutôt de la pratique des vertus que de l'initiation aux grands et aux petits mystères; elle était assidue au théâtre, où Euripide enseignait la même morale que le maître d'Alcibiade, et prêchait audacieusement l'incrédulité aux mensonges des poëtes mythologues (1). Les vieillards au contraire, superstitieux comme Nicias et redoutant les croyances nouvelles, opposaient Simonide à Socrate, accusé par eux de corrompre la jeunesse, et célébraient la gloire d'Eschyle, enclin à une sorte de mysticisme païen et rival d'Euripide. Ce parti réactionnaire, dont l'existence est antérieure à l'expédition de Sicile, où il joue surtout un rôle politique, avait pour principal avocat auprès de la multitude, amoureuse de nouveautés et cependant attachée aux antiques superstitions, Aristophane, l'ennemi acharné de Socrate et d'Euripide.

---

la maladie de cette jeunesse : celle de s'éprendre d'un amour malheureux pour les objets qu'elle ne possède pas. » A quoi Alcibiade répond (ch. XVIII) : « Que les raisons de Nicias ne vous fassent pas changer d'avis, elles tendent à vous plonger dans l'inaction, et à mettre la discorde entre les jeunes gens et les vieillards, etc. ... » Plutarque (*Vie de Nicias*) répète sans doute Thucydide, quand il dit sur le même sujet : « En un mot, c'était un véritable combat entre les jeunes gens qui voulaient la guerre et les vieillards qui désiraient la paix. »

(1) *Hélène*, 1054. « En quoi, dit Ménélas à Hélène qui lui propose un stratagème, cela peut-il être pour nous un moyen de salut? Il y a là une simplicité par trop antique. »

Plus d'une fois, dans ses comédies (1), nous le voyons prendre en main la cause des vieillards, soit qu'il parle des injustices dont ils sont victimes selon lui devant les tribunaux, soit que, sous forme de conseil aux jeunes gens, il insinue qu'à l'école de Socrate ils apprendront « à contredire leur père, à rire de son grand âge, à ne pas oublier les défauts de celui qui les a élevés (2). » Le disciple formé à cette école va-t-il prendre la parole; aussitôt Aristophane de s'écrier : « Je crois bien que le cœur des jeunes gens palpite dans l'impatience de l'entendre; car s'il parvient par le talent de la parole à faire approuver sa conduite, je ne donnerais pas une obole de la peau des vieillards (3). » Lorsque le même auteur fait dire par Socrate (*l'injuste*) au vieillard (*le juste*) : « Prétends-tu instruire ce jeune homme, vieux radoteur ? Κρόνος ὤν (4) ; » il me semble

(1) *Acharniens*, 676 : « Nous autres vieillards, nous venons accuser cette ville. Au lieu de recevoir, sur la fin de nos jours, le digne prix des services que nous avons rendus à vos flottes, nous éprouvons les traitements les plus durs. Impliqués dans des procès, malgré notre grand âge, vous nous abandonnez aux railleries des jeunes orateurs; nous ne sommes plus rien : usés, affaiblis, il ne nous reste qu'un bâton, au lieu de l'appui de Neptune..... Puis donc que la vieillesse ne peut obtenir de vous le repos, ordonnez par un décret que les causes soient divisées; que le vieillard plaide avec le vieillard, le jeune homme débauché et bavard avec le fils de Clinias (Alcibiade). Sans doute il faut poursuivre les méchants, mais que dans tout procès le vieillard ne soit condamné que par un vieillard, le jeune homme par un jeune homme. »

(2) *Nuées*, 993-1000.

(3) *Ibid.*, 1392.

(4) *Ibid.*, 929.

exprimer d'une manière plaisante et vraie le caractère de cette réforme où la nouvelle morale se substituait à l'ancienne, où des principes surannés étaient contraints de céder la place à une doctrine régénératrice. Socrate eut donc pour premiers adversaires « ces vieux Tithons (1), » les clients d'Aristophane, assez peu flattés, j'imagine, de l'idée que ce philosophe se faisait de la vieillesse : « Si je vis, disait-il à ses amis (2), ne serai-je pas forcé de lui payer mon tribut? Ma vue s'affaiblira, mon oreille deviendra moins sensible, mon intelligence perdra chaque jour de sa force. Je serai lent à comprendre, j'oublierai facilement ce que j'aurai appris. Privé de tous les avantages qui auparavant auront fait mon bonheur, si je n'ai pas le sentiment de ce déclin, j'aurai cessé de vivre; que je m'en aperçoive, je traînerai une vie triste et malheureuse. »

Entre le vieux Strepsiade et le jeune Phidippide, Socrate choisit ce dernier, qu'il n'instruira pas d'après les principes que lui prête Aristophane, mais comme il instruisait Criton, Chéréphon, Chérécrate, Hermocrate, Simmias, Phédon, Cébès, « dont aucun d'eux, ni dans sa jeunesse ni dans un âge plus avancé, ne fit le mal et ne fut même soupçonné de le faire (3). » Son Phidippide pourra bien encore, comme celui de l'auteur des *Nuées* (4), préférer les leçons d'Euripide à celles de Simonide; mais nous avons déjà vu Socrate sym-

(1) *Acharniens*, 687.
(2) *Mém. sur Socrate*, IV, VIII, 80.
(3) *Ibid.*, I, ch. I, 25.
(4) *Nuées*, 1355.

pathiser assez souvent avec notre poëte, pour être assuré qu'il ne blâmera pas cette préférence. Lui-même ira volontiers au théâtre entendre répéter en beaux vers ce qu'il disait tout à l'heure des incommodités de la vieillesse (1) : « La jeunesse me charme; mais la vieillesse, fardeau plus lourd que les rochers de l'Etna, pèse sur nos têtes et étend sur nos paupières un voile ténébreux. Je ne voudrais ni de l'opulence des rois de l'Asie ni des palais qui regorgent d'or, en échange des dons de la jeunesse, belle dans l'opulence, belle dans la pauvreté; mais la triste et cruelle vieillesse est l'objet de ma haine. Puissent les flots de la mer l'engloutir! Plût au ciel qu'au lieu de visiter les demeures des mortels et les cités, elle s'envolât dans les airs d'une aile rapide! » Le poëte voudrait aussi que les dieux accordassent une double jeunesse aux gens de bien, comme un signe irrécusable de vertu : « Après leur mort, ils recommenceraient, dit-il, une seconde carrière à la brillante clarté du soleil; les méchants, au contraire, n'auraient qu'une seule vie; à ce signe on connaîtrait aisément les gens de bien et les pervers, comme les étoiles du ciel guident le nautonnier. »

J'avoue ne rien comprendre au vœu exprimé ici par Euripide, qui d'ailleurs n'est pas heureux dans l'invention des réformes qu'il propose à la Divinité, soit sur la manière de se procurer des enfants au moyen d'offrandes déposées dans les temples, soit sur celle de distinguer les vrais et les faux amis « qui auraient

(1) *Herc. furieux*, 637.

deux voix, dont l'une sincère servirait à démentir l'autre (1). » La seconde carrière, à la brillante clarté du soleil, que le poëte demande pour les gens de bien, ne serait-elle point une nouvelle épreuve? A moins qu'il ne parle de cet autre soleil qui brillerait dans un autre monde.

Il est mieux inspiré quand il fait dire à Iphis : « Hélas! que n'est-il donné aux mortels de revenir à la jeunesse, pour vieillir une seconde fois! Dans nos maisons, si quelque chose est à reprendre, nous le corrigeons en changeant d'avis ; mais on ne peut corriger la vie. Si nous pouvions rajeunir et vieillir deux fois, grâce à cette seconde existence, celui qui aurait commis une faute pourrait la corriger (2). »

Sans doute la vieillesse a pour elle l'expérience (3) ; mais quel faible allégement au poids des années! Un vieil homme, qu'est-ce autre chose qu'une voix et une ombre (4), une forme, un songe? Son intelligence n'est plus ; que dis-je! sa prudence même est un préjugé (5). Cependant chacun voudrait vieillir; mais à peine est-on exaucé dans ses vœux, que l'on ne tarde pas à s'en repentir, en reconnaissant par expérience que la vieillesse est bien ce qu'il y a de pis au monde (6). » Nous

---

(1) *Hippolyte*, 925.
(2) *Suppliantes*, 1080.
(3) *Mélan. ench.*, XXIII; *Bellérophon.*, XIII; *Pélée*, V; *Phénic.*, 528.
(4) *Mélan. ench.*, XXVII.
(5) *Eole*, XVIII.
(6) *Trag. inc.*. XLVIII.

n'hésitons pas à voir dans ces diverses expressions de la même pensée l'opinion personnelle d'Euripide, qui, de même que Socrate, ne voit dans la vieillesse qu'un âge menacé de mille maux.

On retrouve encore le poëte qui a imaginé le rôle de Phérès dans les imprécations qu'il profère contre ceux qui cherchent à prolonger leur vie par des aliments, des breuvages et des secrets magiques, détournant le cours naturel du temps pour éviter la mort, eux qui, désormais inutiles sur la terre, devraient céder la place à la jeunesse (1) : « Ils mentent donc, s'écrie-t-il, les vieillards qui invoquent la mort, accusant la vieillesse et la longue durée de la vie. Si la mort approche, nul ne veut plus mourir, et la vieillesse n'est plus pour eux un si pesant fardeau (2). » Non content de s'acharner à leur vie et de vouloir pour ainsi dire les pousser vers la tombe, il les attaque par le ridicule, tout en feignant, par une sorte d'ironie socratique, de leur donner un rôle honorable. M. Patin l'a ingénieusement remarqué quand il dit dans ses savantes *Études :* « Il y a dans les réminiscences guerrières du vieil Iolas quelque chose d'approchant du comique, qui se retrouve dans l'innocente jactance du bon Pélée. » La même observation pourrait s'appliquer, je pense, à l'Amphitryon de l'*Hercule furieux*, s'écriant « que si la vieillesse ne faisait pas trembler ses membres, il saisirait une lance, ensanglanterait la

(1) *Suppl.*, 1108.
(2) *Alceste*, 669.

blonde chevelure de Lycus, et forcerait ce lâche à fuir au delà des bornes atlantiques (1). »

Pourquoi Euripide se complaît-il ainsi à peindre des vieillards impuissants et fanfarons? Pourquoi choisit-il un vieillard pour être l'odieux ministre des vengeances de Créuse, et prend-il plaisir à faire danser, en l'honneur de Bacchus, le vieux Tirésias et le vieux Cadmus, au grand divertissement des jeunes incrédules, au nombre desquels je veux bien ne pas le compter cette fois? C'est peut-être que lui aussi, apôtre de la morale nouvelle, en butte aux persécutions des partisans de l'antiquité, exerce des représailles contre tout ce qui rappelle le vieux temps ou les choses surannées, moins prudent en cela que les sophistes, qui ménageaient même la réputation des anciens sages et évitaient de se trouver en contradiction avec eux (2).

VIII. — Misères de l'homme.

Je soupçonnerais un artifice de sa malveillance contre les vieillards jusque dans les misères dont il se plaît à les accabler et les haillons dont il les couvre, si je ne le savais déjà d'un caractère sombre et se tour-

(1) *Herc. fur.*, 231.

(2) *Hippias* I : « Au fond, Socrate, la chose est comme tu dis. Cependant j'ai coutume de louer les anciens et nos devanciers plus que les sages de ce temps, car si je suis en garde contre la jalousie des vivants, je redoute aussi l'indignation des morts. »

nant de préférence vers les plus tristes aspects de la vie : « Ce n'est pas d'aujourd'hui que les mortels me paraissent une ombre vaine, » fait-il dire à un de ces personnages subalternes qu'il prend volontiers pour organes de ses doctrines philosophiques, « et je ne crains pas de dire que ceux des mortels qui passent pour sages et se livrent à l'étude des lettres, « μεριμνητὰς λόγων, » sont les plus atteints de folie. Le bonheur n'est point fait pour les mortels (1). »

Nous n'hésiterons pas non plus à imputer à son humeur chagrine, sur laquelle nous aurons encore occasion de revenir, ces plaintes contre les dieux, qui selon lui font peser sur le genre humain le fardeau de toutes les douleurs : « Il n'est rien de funeste, il n'est point de souffrance, il n'est point de malheur envoyé par les dieux, dont la nature humaine ne supporte le fardeau (2). » Cicéron, qui traduit ces trois vers, en altérant sensiblement le sens du dernier, raconte que Socrate, à la première représentation d'*Oreste*, se les fit répéter, « *non sine causa,* » ajoute-t-il, se fiant à la traduction morale qu'il en donne (3).

Je ne doute pas que Socrate n'ait eu raison d'applaudir à l'éloge de la patience et de la résignation;

---

(1) *Médée*, 1224.

(2) *Oreste*, 1; *Androm.*, 100; *Troyennes*, 509; *Hippol.*, 189; *Augée*, IX; *Oreste*, 976; *Antiope*. XLIV, XLI, etc.

(3) Cicéron, *Tusc.*, IV, 29 :

Neque tam terribilis ulla fando oratio est,
Nec fors, neque ira cœlitum invectum malum,
Quod non natura humana patiendo ferat.

mais je doute que cet éloge fût dans la pensée d'Euripide, qui fait suivre la première plainte d'Électre de l'énumération des maux qui ont successivement frappé la famille des Atrides. Le philosophe pense en effet, comme le poëte, que les hommes rencontrent difficilement le bonheur; mais c'est, dit-il, parce qu'ils le placent dans des biens équivoques (1). Quant à lui, il l'identifie avec la vertu en les exprimant tous deux par un même mot, « εὐπραξία »; il enseigne à ses disciples que s'ils pratiquent la tempérance, ils goûteront mieux les plaisirs dont ils auront su s'imposer la privation; que s'ils exercent leur courage, ils deviendront capables de rendre service à leurs amis, à leurs parents, à leur patrie, et jouiront des récompenses promises à cette vertu; que s'ils observent la justice, c'est-à-dire s'ils respectent les lois divines et humaines, ils goûteront les plaisirs de la conscience satisfaite et obtiendront l'estime des autres hommes. Notre bonheur se composera donc, selon lui, de l'ensemble de ces diverses jouissances qu'il sera en notre pouvoir de nous assurer (2).

Euripide ne paraît pas si convaincu de l'efficacité de la vertu pour le bonheur. Il fait chanter, il est vrai, au chœur d'*Alceste* : « J'ai la ferme confiance que le mortel pieux doit prospérer; » et au chœur d'*Hélène* (3) : « Jamais l'injuste n'a connu le bonheur; l'espoir

(1) Xénophon, *Mém. sur Socrate*, IV, II, 26.
(2) *Mém.*, III, ch. IX, 14, et liv. IV, ch. I, § 5.
(3) *Alceste*, 604.

du salut est dans la justice (1). » Mais cette confiance, si ferme qu'il la prétende, chancelle sans cesse en présence des étonnantes vicissitudes de la destinée (2). Il entrevoit une autre vie, un autre bien précieux; mais ce bien est couvert d'un obscur nuage qui empêche l'homme de le poursuivre et de s'y attacher (3). Dans cette triste perplexité, au milieu des doutes sur l'autre vie et des chagrins de la vie actuelle, il cherche des motifs de consolation, et, à force d'y songer, il arrive une fois à se persuader que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. « J'ai souvent discuté cette question », fait-il dire à Thésée au début d'une tirade philosophique qui ne comprend pas moins de vingt-quatre vers avant que l'auteur rentre dans son sujet (4); « on a dit que dans la vie le mal l'emporte sur le bien : pour moi je soutiens l'opinion contraire, que le bien l'emporte sur le mal parmi les hommes. S'il n'en était pas ainsi, nous ne serions pas au monde. Dieu ne nous a-t-il pas fait passer d'une vie grossière et sauvage à une vie régulière, en nous donnant l'intelligence et une langue pour interpréter nos idées? Ne lui devons-nous pas les fruits de la terre, la rosée céleste qui les fait naître, des abris contre les rigueurs de l'hiver et contre les ardeurs du soleil, l'art de naviguer, le commerce, enfin

(1) *Hélène*, 1030.
(2) *Scyriennes*, II.
(3) *Hippol.*, 190.
(4) *Suppliantes*, 195.

la science des augures? N'est-ce pas une prétention excessive de notre part, quand Dieu répand sur nous une telle abondance de biens, de ne pas nous en contenter? Mais notre orgueil veut être plus fort que Dieu, et, dans l'arrogance de notre esprit, nous nous croyons plus sages que lui (1). »

Je suis surpris, je l'avoue, de rencontrer un semblable raisonnement dans Euripide. Ce n'est pas, il est vrai, la seule cause de surprise que peut offrir la lecture des *Suppliantes;* mais je suis moins étonné de n'y trouver ni l'esprit d'incrédulité, ni la verve pathétique qui caractérisent notre poëte, que d'y voir l'orgueil humain ainsi humilié devant la sagesse divine, les misères de l'homme atténuées et la Providence glorifiée. L'auteur de tant de plaintives élégies n'a pas l'habitude de nous offrir des consolations de ce genre; il ne prétend point nous persuader que nous ne sommes pas malheureux en ce monde, au contraire il nous fait de la vie la plus sombre peinture :

> Mortalis nemo est quem non attingit dolor
> Morbusque; multis sunt humandi liberi,
> Rursum creandi : morsque est finita omnibus.
> Quæ generi humano angorem nequidquam afferunt.
> Reddenda est terræ terra : tum vita omnibus
> Metenda, ut fruges; sic jubet necessitas.

Cicéron, à qui nous devons cette traduction de ce fragment de l'*Hypsipyle*, nous apprend qu'il plaisait fort au stoïcien Chrysippe, mais que l'académicien

(1) *Suppliantes,* 195-219.

Carnéade soutenait au contraire qu'un pareil langage n'était pas fait pour nous consoler : « Ce dont nous avons justement à nous plaindre, disait-il, c'est d'être sous le coup d'une si cruelle fatalité ; il n'y a d'ailleurs que les méchants qui se consolent de leurs maux en considérant ceux d'autrui. » Cicéron en juge autrement. Il est d'avis que la nécessité de subir notre condition ici-bas nous empêche en quelque sorte de lutter avec Dieu, et nous fait ressouvenir que nous sommes hommes : « Cette pensée, dit-il, adoucit beaucoup nos peines, et l'énumération des misères humaines ne vient pas là pour réjouir le cœur des méchants, mais pour enseigner la résignation au malheureux, par l'exemple de ceux qui ont supporté patiemment le malheur (1). »

Je reconnais, avec Chrysippe et Cicéron, que l'on peut trouver ainsi quelque allégement au fardeau de la douleur, je comprends donc qu'Euripide conseille à un père, inconsolable de la perte de son enfant (2), « de songer à ceux qui souffrent dans les cachots, à ceux qui vieillissent sans postérité, à ces rois, jadis si fortunés, qui ne sont rien aujourd'hui. » Je l'admire, quand il évoque le souvenir d'Anaxagore, qui supporta avec modération la mort de son fils unique, « quoiqu'il fût avancé dans la vie et que sa tête blanchie penchât

(1) Cicéron, *Tuscul.*, III, 25.

(2) *Dictys*, I. Voyez, pour les consolations du même genre, *Hélène*, 464 ; *Hipp.*, 834 ; *Ino*, XXI ; *Cresph.*, X. *Alceste*, 384 :

Χρόνος μαλάξει σ' · οὐδέν ἐσθ' ὁ κατθανών.

Voyez aussi même pièce, 416.

vers la tombe (1), » mais je m'étonne d'entendre ce personnage d'une de ses tragédies, qui s'en vient dire à Hécube : « O maîtresse infortunée plus encore que je ne puis le dire, tu es perdue, tu n'es plus, quoique tes yeux voient encore le jour; sans enfants, sans époux, sans patrie, réduite au désespoir (2). » A quoi Hécube réplique, avec un à-propos presque comique : « Tu ne m'apprends rien de nouveau, toutes ces misères me sont bien connues. » On serait tenté de voir ici une de ces allusions satiriques que se permet volontiers Euripide aux passages défectueux des tragédies d'Eschyle, car il sait mieux d'ordinaire peindre la sympathie aux souffrances d'autrui (3); il aime ces confidences douloureuses qui font verser de douces larmes; il conseille le courage au malheureux, sans lui défendre de pleurer (4); enfin il lui propose l'espérance qui l'accompagne « berçant doucement son cœur et allaitant sa vieillesse (5), l'espérance qui gouverne à son gré l'esprit flottant des mortels » : « Le malheur se lasse à son tour, dit-il, et le souffle des

(1) *Alceste,* 903. Jacobs conjecture que ce vers fait allusion à Anaxagore, qui, à la nouvelle de la mort de son fils, répondit : « Je savais qu'il était mortel. » Cicéron, *Tuscul.*, III, 14.

(2) *Hécube*, 667. Voyez aussi 657.

(3) *Hipp.*, 911; *Oreste*, 295; *Trag. inc.*, XLVII; *Œnée,* VI.

(4) *Andromède*, XXVIII; *Œnomaüs,* V; *Hélène,* 950 : « On dit cependant qu'un homme de cœur peut verser des larmes dans le malheur : mais cette faiblesse, quelque belle qu'on la dise, ne saurait prévaloir sur ma résolution courageuse. » Voyez aussi même pièce, 990.

(5) Pindare, cité par Platon, *Républ.*, I.

vents orageux n'a point toujours la même violence. Les mortels fortunés ne sont pas fortunés à jamais : tout est sujet au changement dans le monde. L'homme brave est celui que soutient toujours l'espérance, le désespoir est le partage du lâche (1). Le sage ne passe-t-il pas sa vie à espérer (2) ? Est-il même rien que l'on ne puisse espérer (3) ? Vivons donc, nourrissons-nous donc d'espérance puisque la réalité est si amère (4) ; ou tout au moins résignons-nous (5), « c'est la première chose qu'il faut savoir : supporter sans colère les accidents de la vie : celui-là se distingue entre les autres hommes, que les malheurs trouvent le moins sensible, et qui peut dire, comme Admète cachant ses larmes pour recevoir son hôte (6) : « Les morts sont morts. » Mais, ajoute tristement le poëte (7), ce sont là des choses que nous savons dire et que nous ne savons pas faire. » Socrate n'eût pas manqué de l'interrompre ici, en lui répondant comme il faisait à tous ceux qui prétextaient la même impuissance, « que celui qui ne fait pas ce qu'il connaît lui être véritablement avantageux, ne le connaît pas encore assez, sans quoi il

(1) *Herc. fur.*, 101, et *Troyennes*, 676 : .....Ἡδὺ δ' ἐστὶ καὶ δοκεῖν.

(2) *Ino*, XIX.

(3) *Hypsipyle*, IX.

(4) *Phrixus*, XV : Δι' ἐλπίδος ζῇ καὶ δι' ἐλπίδος τρέφου.

(5) *Œnomaüs*, III.

(6) *Alceste*, 541, et *Trag. inc.*, CLXXV.

(7) *Œnomaüs*, III.

ne manquerait pas de l'accomplir (1). » Mais, nous l'avons déjà remarqué, notre poëte est d'humeur sombre et atrabilaire, ses biographes sont unanimes à le reconnaître (2); il fuyait la société et, comme son maître Anaxagore, on ne l'avait jamais vu rire. Aussi n'est-il pas surprenant qu'avec ce penchant à la mélancolie il se soit arrêté plusieurs fois dans ses tragédies à examiner s'il est permis de se soustraire par une mort volontaire aux peines insupportables de la vie.

IX. — Le Suicide.

Il se prononce d'abord pour la négative, si c'est sa propre opinion qu'il exprime dans ce fragment d'une de ses tragédies perdues : « Quiconque prétend que les mortels infortunés doivent ou se pendre, ou se précipiter du haut d'un rocher, n'est pas au nombre des sages; qu'il souhaite plutôt ne jamais être dans le cas de faire cette folie (3). » Le suicide n'est-il pas d'ailleurs une lâcheté? D'Hercule lui-même, il ferait un

(1) Xénophon, *Mém. sur Socrate*, III, ch. IX, 4, et Platon, *Charmide*.

(2) Moschop. : « Σκυθρωπὸς δὲ τὸ εἶδος ἦν καὶ φεύγων τὰς συνουσίας. » — Th. Magister : « Ἦν δὲ σύννους καὶ στρυφνὸς τὸ ἦθος καὶ μισόγελως. »

(3) *Trag. inc.*, XL. Voyez aussi *Hélène*, 96. Teuc. : « Il (Ajax) s'est percé lui-même de son épée. » — Hél. : « Il était donc en délire? car de sang-froid qui se porterait à un pareil excès? » Voyez *Oreste*, 414 :

Ἀλλ' ἔστιν ἡμῖν ἀναφορὰ τῆς ξυμφορᾶς.

— *Ménélas :* Μὴ θάνατον εἴπῃς, τοῦτο μὲν γὰρ οὐ σοφόν.

homme vulgaire, puisqu'en le voyant faible devant l'adversité, on pourrait douter qu'il pût attendre l'ennemi de pied ferme (1).

Cependant, tout en reconnaissant qu'un brave doit regarder le suicide comme indigne de lui, qu'un sage doit subir la destinée quelle qu'elle soit, parce qu'il est mortel et qu'il faut, quand on n'est rien, ne point se donner l'inutile peine de résister, mais se soumettre à la force, morale constante de l'antiquité (2), tout en assurant qu'il ne faut désespérer de rien, parce qu'il y a des retours inespérés de la fortune (3); il trouve néanmoins pardonnable que l'on se soustraye à la vie, quand on souffre des maux au-dessus de ses forces (4); c'est dans la bouche du chœur qu'il place cette maxime. Il est même de ces positions désespérées où, selon lui, la mort est nécessaire à la vertu : telle est justement celle de Phèdre (5).

Dans la longue durée des nuits elle s'est demandé ce qui corrompt la vie des mortels, elle a reconnu que ce n'est point faute de savoir discerner naturellement le bien du mal; car nous apprenons et nous connaissons ce qui est honnête, mais, ou nous négligeons de le pratiquer ou nous préférons les plaisirs au nombre desquels elle place la honte, « αἰδὼς, » dont il y a deux

(1) *Herc. fur.*, 1347.
(2) *Médée*, 1018; *Andromaque*, 130-134.
(3) *Ion*, 1510; *Alexand.*, XX; *Alcm.*, XII; *Bellérophon.*, XXV.
(4) *Hécube*, 1107.
(5) *Hippol.*, 375.

espèces : l'une, le fléau des familles, l'autre qui n'a rien de mauvais, et c'est parce qu'elle cède à cette dernière qu'elle se donne la mort. Après avoir essayé de plusieurs moyens pour résister à cette passion, « enfin, dit-elle, ne pouvant triompher de Vénus, mourir me parut le meilleur parti. Personne ne condamnera ces résolutions. »

Qu'en pense Platon, qui juge sans doute selon la doctrine de Socrate, « que l'homme ne doit pas sortir de la vie avant que Dieu lui en envoie un ordre formel (1) ? » Il me semble ne pas s'expliquer très-clairement sur ce qu'il entend par un ordre formel, quand il excepte, comme des cas où l'homicide de soi-même serait excusable, « ceux où l'État nous condamnerait à mourir, où nous y serions réduits par quelque malheur inévitable, survenu inopinément, ou par quelque opprobre, que nous ne pourrions ni réparer ni supporter (2). » Phèdre est précisément dans un des cas où le suicide serait permis, « celui d'un opprobre qu'on ne peut ni réparer ni supporter. » Aussi le chœur, organe de l'opinion personnelle d'Euripide, nous dira, en racontant la mort de l'épouse de Thésée : « Accablée sous un coup terrible, elle va suspendre, au lambris de la chambre nuptiale, un fatal lacet auquel elle attachera son cou blanc, témoignant ainsi son respect pour une déesse implacable et le souci qu'elle a d'une

(1) *Phédon.*

(2) *Lois,* liv. IX, Sur les peines à porter contre l'homicide de soi-même.

honnête renommée, et délivrant son cœur d'un amour dont elle a tant souffert (1). »

Cette morale n'aurait pas été sans influence sur les Athéniennes, s'il faut en croire un passage d'Aristophane (2), qui n'est peut-être qu'une maligne insinuation contre les femmes ; car je doute que le célèbre comique fût grand partisan de cette manière violente d'honorer la vertu. On dirait même qu'en nous montrant Bacchus ayant à choisir entre la corde et la ciguë pour descendre aux enfers (3), il se souvient ironiquement de l'hésitation d'Hélène avant de se donner la mort : « Se suspendre à un nœud fatal, dit l'épouse de Ménélas, est une fin déshonorante, même pour les esclaves ; le glaive a quelque chose de plus noble et c'est une voie plus courte pour se délivrer de la vie (4). » Le sang-froid de cette délibération rend le suicide plus coupable en lui enlevant l'excuse du désespoir qui égare la raison, mais Euripide est déjà stoïcien et, quoi qu'il en dise, au fond il approuve le suicide, c'est pour lui une preuve de vertu ou de courage dans les situations difficiles, et ce sont ses propres sentiments qu'il prête à Hécube,

(1) *Hippol.*, 769.

(2) *Grenouilles*, 1049 : « Eh ! malheureux, quel mal mes Sthénébées font-elles à l'État ? — C'est le sentiment de honte inspiré par ton Bellérophon qui a porté les femmes les plus nobles à prendre la ciguë. »

(3) *Grenouilles*, 120.

(4) *Hélène*, 298.

quand il lui fait dire « qu'Hélène aurait dû se tuer si elle avait réellement regretté son époux (1). »

Quelle idée notre poëte se fait-il donc de la vertu, pour exiger de la fidélité conjugale un semblable témoignage? Si, pour l'accomplissement des autres devoirs, il se montrait aussi rigoureux, ce serait une morale draconienne que la sienne; cependant, toute sévère qu'elle puisse paraître, elle est encore plus orgueilleuse que rigide. Sans doute il aime la vertu, mais « pour ceindre son front d'nne belle couronne de gloire (2). » C'est à la gloire plus qu'à la vertu qu'il veut que Phèdre et Sthénébée se sacrifient : « cette gloire qui survit à notre corps, tandis que du méchant tout disparaît sous la terre (3). »

X. — La Vertu.

N'imaginons pas toutefois que, s'il s'est mépris sur le but que l'homme doit se proposer dans la recherche de la vertu, il ait moins connu pour cela les obligations qu'elle impose. Interrogeons-le lui-même, non plus cette fois sur la pratique des devoirs que l'homme doit accomplir en tant qu'époux, père, fils, ami, maître ou serviteur, mais sur tout ce qui dépend de la vertu considérée dans ses trois parties : la tempérance, le courage et la justice, en commençant par cette der-

(1) *Troyennes*, 1012 : « Quand te surprit-on à aiguiser le poignard ou à suspendre le lacet fatal? C'est ce qu'aurait fait une femme généreuse qui eût regretté son époux. »

(2) *Antiope*, XXXVIII; *Iph. à Aulis*, 521, 567; *Héracl.*, 621 ; *Herc. fur.*, 357.

(3) *Trag. inc.*, LXXII ; *Héracl.*, 621 ; *Herc. fur.*, 357.

nière, qu'il fut accusé d'avoir méconnue pour avoir écrit ce vers de son *Hippolyte* : « Ἡ γλῶσσ' ὀμώμοχ', ἡ δὲ φρὴν ἀνώμοτος (1). »

« Ma langue a juré, mais non mon cœur, » répond le jeune philosophe à la nourrice de Phèdre qui lui rappelle son serment. Nous savons qu'à cette parole un murmure s'éleva dans la foule assemblée au théâtre, et que le tragique, auquel Hygiénon intenta une accusation d'impiété (2), fut sommé de comparaître devant les tribunaux. Nous savons aussi qu'il se tira de cette fâcheuse affaire avec l'adresse qu'on lui connaissait; répondant par une autre accusation, et soutenant que le coupable était celui qui produisait devant les tribunaux des faits survenus aux jeux Dionysiaques; que c'était là qu'il avait parlé, que c'était là qu'il se défendrait. Qu'aurait-il dit pour sa justification si elle eût été ainsi admise? Il aurait pu répondre, selon Cicéron (3), qu'un serment n'est valable qu'autant que l'âme y participe. Walckenaer, qui rapproche du vers d'Hippolyte des passages analogues de Tite-Live, de Sénèque et de Plaute (4), convient qu'ils ne justifient point Euripide d'avoir écrit une sentence aussi dangereuse à une époque de sycophantes et de démagogues. Il ne s'étonne donc pas que les comiques l'aient si vivement attaqué.

---

(1) *Hippol.*, 612.

(2) Aristote, *Rhét.*, III, ch. 15.

(3) Cicéron, *de Off.*, II, 29.

(4) Tite-Live, liv. I, cap. 58; Sénèque, *Hippol.*, 891; Plaute, *Rudens*, V, 68 : « Meus arbitratu' est lingua quid juret mea. »

Je ne chercherai pas, comme l'illustre critique, ailleurs que dans la tragédie où il se trouve, la justification de ce vers malencontreux. La question est en effet de savoir si Hippolyte violera son serment, sous prétexte que sa langue seule a juré : or il nie formellement qu'il en soit capable, et c'est lui-même qui dit à la nourrice de Phèdre : « Sache-le bien, malheureuse, c'est ma piété qui te sauve ; car, si tu ne m'avais arraché par surprise un serment sacré, jamais je n'aurais pu me défendre de révéler ce crime à mon père ». « Sur un seul point j'ai gardé le silence, répond-il encore à Thésée, je t'ai dit tout le reste... Quant à Phèdre, si la crainte l'a portée à se donner la mort, c'est ce que j'ignore : il ne m'est pas permis d'en dire davantage. » Pressé par son père qui lui montre les tablettes accusatrices : « O dieux, s'écrie-t-il, pourquoi me taire plus longtemps, lorsque je meurs victime de mon respect pour vous ? Mais non, je ne persuaderais pas ceux que je dois convaincre, et je violerais mes serments en vain. » Sa vertu chancelle, il n'est plus retenu que par la crainte de voir son père ne pas ajouter foi à ses paroles : mais cette hésitation est naturelle et dramatique ; elle suppose un effort pénible de la volonté qui rend le sacrifice plus méritoire : « Il portait le poids de tes malédictions, dit Diane à Thésée, et cependant il ne voulut pas manquer à son serment, car il était pieux (1). »

Je comprends qu'Aristophane n'ait pas voulu s'ar-

(1) *Hippolyte*, 656, 1021, 1045, 1060, 1307.

rêter à ces tardives rétractations d'une pensée imprudemment émise : l'occasion de se moquer de son ennemi était trop bonne pour qu'il la laissât échapper (1) ; mais on pouvait, je pense, attendre plus de justice ou d'indulgence d'un philosophe comme Platon. Était-il exempt lui-même de cette subtilité d'esprit qu'il semble reprocher à Hippolyte et qui était le défaut de l'esprit grec ? N'aurait-il pas dû plutôt reconnaître, dans ce vers, auquel il fait malignement allusion (2), un jeu de sophistique de l'école de Prodicus et du genre de celui où lui-même et Xénophon se jouent sur la question du mensonge, de manière à compromettre fort la réputation de leur maître ? Qui n'a lu dans le *second Hippias* et dans les *Mémoires sur Socrate* (IV, 11) cette étrange conversation où celui-ci prouve à son interlocuteur « que tout mensonge n'est pas injuste et qu'on peut tromper à bonne intention ; » où, pour l'embarrasser encore davantage, il va jusqu'à soutenir « qu'après tout mentir et mal faire volontairement supposent au moins qu'on sait ce qui est vrai, ce qui est bien ; or, savoir une chose vaut mieux que de ne la savoir pas : conclusion : la connaissance de la justice égale la justice elle-même. »

(1) *Thesmoph.*, 275 : « Souviens-toi, dit Mnésilochus à Euripide, que c'est le cœur et non la langue qui a juré. Je ne veux pas lier celle-là par un serment. »

(2) *Théétète :* « Il paraît pourtant que si tu dis que oui, il arrivera quelque chose d'approchant du mot d'Euripide : la langue sera à l'abri de tout reproche, mais il n'en sera pas ainsi de l'âme. » Voyez une autre allusion dans *le Banquet :* « Ἡ γλῶττα οὖν ὑπέσχετο, ἡ δὴ φρὴν οὔ. »

Euripide, pour avoir écrit le vers d'Hippolyte, ne doit pas plus être accusé d'autoriser le parjure que Platon et Xénophon d'excuser le mensonge volontaire en montrant comment Socrate s'amusait à embarrasser un sophiste et à confondre son orgueil en l'obligeant à déraisonner sur la justice. Ce n'est point sur de pareils textes qu'il faut juger la morale des philosophes, et quant à notre tragique, il n'est pas douteux qu'il ne respecte la sainteté du serment, lui qui craindrait même de naviguer en compagnie des parjures (1). Il ne croit pas, il est vrai, qu'un serment arraché par la violence soit valable auprès des dieux, mais quelle conclusion peut-on tirer contre lui d'une assertion aussi raisonnable (2)?

Nous avons déjà relevé ce que ses préceptes sur la justice nous ont paru avoir de trop rigoureux; mais nous ne devons pas omettre de mentionner un point essentiel où sa doctrine à ce sujet se rapproche de celle de Socrate. Ce philosophe reconnaît qu'à côté des lois écrites, dont l'observance concerne la justice, il y a d'autres lois, « ἄγραφοι νόμοι », qui préexistent à toute législation humaine et que nous ne sommes pas moins tenus d'observer, car elles nous viennent des dieux : « il a plu aux dieux que la justice et la loi fussent la même chose (3). »

---

(1) *Électre*, 1354, paroles des Dioscures, à la fin de la pièce.

(2) *Iph. à Aulis*, 394. Voyez dans le portrait des sept chefs, *Suppl.*, 869, l'éloge donné à Capanée : Ἀψευδὴς ἦθος.

(3) Xénoph., *Mém. sur Socr.*, IV, IV, 10.

De même Euripide : « Je suis esclave et sans force, » fait-il dire à Hécube, » mais les dieux sont puissants, ainsi que la loi qui règne sur eux. Car c'est par la loi que nous connaissons les dieux : « Νόμῳ γὰρ τοὺς Θεοὺς ἡγούμεθα, » et que nous distinguons dans la vie le juste et l'injuste : « Καὶ ζῶμεν ἄδικα καὶ δίκαι' ὡρισμένοι (1). »

La piété, qui, selon Socrate, est une partie de la justice, n'est pas la vertu dominante d'Euripide, si l'on en juge par ses fréquentes attaques contre les divinités de l'Olympe ; mais, vers la fin de sa vie, il paraît qu'il se convertit à la doctrine du sage qui répondait à cette question : s'il est permis à chacun d'honorer les dieux à sa manière ? « Non, il y a des lois qui prescrivent le culte qu'on doit leur rendre... Celui qui connaît ces lois sait comment il faut honorer les dieux ; celui qui sait comment il faut honorer les dieux ne croit pas devoir faire autrement qu'il ne sait (2). »

Nous le voyons, en effet, dans le drame des *Bacchantes*, prendre conseil de ces sages préceptes pour dire à son tour : « Ne discutons pas subtilement sur les dieux ; les traditions de nos pères, contemporaines du temps, que nous conservons, ne peuvent être ébranlées par aucun raisonnement, pas même par les inventions des plus grands génies (3)... La puissance

(1) *Hécube*, 799.
(2) *Mém.*, liv. IV, ch. VI, 2.
(3) *Bacch.*, 200.

divine se meut avec lenteur, mais elle est inévitable ; elle châtie les mortels qui honorent l'impiété et qui dans leur délire se refusent au culte des dieux ; par de sages délais elle dérobe la marche du temps et guette l'impie : car on ne peut jamais concevoir ni méditer rien de meilleur que les lois de la Divinité. Il en coûte peu en effet de reconnaître la puissance divine, quelle qu'elle soit, et des lois sanctionnées par la longue suite des temps et par la nature (1). » On a voulu voir dans ces vers une concession faite à l'orthodoxie païenne, dont les partisans menaçaient peut-être le poëte du châtiment d'Anaxagore ; pourquoi ne serait-ce pas aussi bien un effet de l'influence de Socrate, qui ne cessa jamais d'exhorter ses disciples et ses amis à la piété envers les dieux et au respect des lois de l'État? Cette influence pouvait encore s'exercer sur l'esprit d'Euripide quand, retiré auprès du roi de Macédoine Archélaüs, il écrivait que toute la richesse est dans la piété : « Ἤν τις εὐσεβῇ θεόν, » que celui-là est heureux qui honore Dieu et croit ainsi gagner beaucoup : « Καὶ κέρδος αὐτῷ τοῦτο ποιεῖται μέγα (2). »

Une seconde vertu, ou partie de la vertu, le courage, ne pouvait manquer d'être célébrée par le poëte qui estime moins la vie que la renommée, disposé qu'il

(1) *Bacch.*, 882; voyez encore *ibid.*, 385.

(2) *Archélaüs*, XXXVII et XXXVIII, et *Palamède*, XI ; *Philoctète*, XVI :

Φεῦ μήποτ' εἴην ἄλλο πλὴν θεοῖς φίλος,
Ὡς πάντ' ἔχωσι κἂν βραδύνωσι χρόνῳ.

Élect., 200; *Suppl.*, 594; *Troyennes*, 469.

est à endurer toutes les fatigues et toutes les souffrances (1) pour suivre, comme le jeune Hercule de Prodicus, « cette femme au blanc vêtement, à la contenance modeste et pudique, qui promet à ses amis qu'au terme de leurs labeurs ils ne languiront point sans honneur dans l'oubli, mais que leur gloire, conservée dans des hymnes, fleurira pour l'immortalité (2) ! » Un jeune homme qui n'aime pas Mars n'est, selon son énergique expression « que chair et chevelure : Κόμη μόνον καὶ σάρκες (3). » « Tu regardes comme heureux, lui dit-il, l'homme qui a bonne table, le riche qui se tient en dehors des affaires : mais quoi ! ils n'ont ni couronnes, ni bravoure, s'ils n'osent affronter les dangers. La bravoure est fille des travaux pénibles, mais la prudence qui ne se propose que de prolonger la vie est obscure dans la Grèce. » Lui-même, devenu vieux, nous dit, par une de ces vanteries que lui reproche Plutarque, qu'il ne veut vivre que pour la gloire et les muses : « Je ne cesserai point d'unir les Grâces aux Muses, alliance pleine de délices. Que jamais je ne vive éloigné des Muses, et que mes jours s'écoulent à l'ombre des couronnes. Le poëte même dans sa vieillesse célèbre encore Mnémosyne (4). »

---

(1) *Télèphe*, XXIX :

Τόλμ' ἀεὶ κἄν τι τρηχὺ νέμωσι θεοί.

Et le chœur des *Héraclides*, 625 :

Ἃ δ' ἀρετὰ βαίνει διὰ μόχθων.

(2) Xénoph., *Mém. sur Socr.*, I, ch. 1, § 21.

(3) *Trag. inc.*, XXX.

(4) *Herc. fur.*, 633.

Pour conquérir ces couronnes, récompenses du poëte et du guerrier, vieillard et jeune homme devront tout supporter, tout affronter, d'après cette maxime vulgaire, « qu'il faut travailler pour réussir, μοχθεῖν ἀνάγκη τοὺς θέλοντας εὐτυχεῖν (1), » qui n'est elle-même que l'idée de Prodicus développée par Socrate : « Je ne t'abuserai pas en te promettant des plaisirs, mais je te montrerai les choses telles que les dieux mêmes les ont voulues. Ce qu'il y a de beau, d'honnête, ils ne l'accordent qu'au prix d'un travail assidu (2) : Σὺν μυρίοισι τὰ καλὰ γίγνεται πόνοις (3). »

XI. — La Pudeur.

Quoique Euripide se soit complu souvent à célébrer, entre toutes les vertus, le courage, qui brille d'un éclat si pur dans les beaux sacrifices d'Iphigénie, d'Alceste, de Macarie et de Ménécée, cependant il est une autre vertu qu'il exalte encore davantage, peut-être, n'hésitons pas à le dire maintenant que nous connaissons mieux le faible du poëte moraliste, parce qu'elle seule peut assurer le repos et le bonheur des maris : je veux parler de la tempérance, « σωφροσύνη, » qu'il ne recommande pas seulement, comme Socrate (4), par la raison qu'elle assure la continuité de nos plaisirs en

---

(1) *Télèphe*, XXVII.
(2) Xénoph., *Mém. sur Socr.*, II, 1.
(3) *Archélaüs*, XII, et VII, VIII, IX, X, XI.
(4) Xénoph., *Mém.*, l. IV, ch. v. Platon, *Gorgias*.

les modérant, et qu'elle contribue à notre bonheur en nous assurant l'estime et la confiance des autres hommes ; mais, dans l'éloge qu'il en fait, il paraît surtout avoir en vue cette partie de la tempérance qui s'appelle la pudeur, et dont il distingue deux espèces, toutes deux nommées « αἰδώς » (1). L'une n'a rien de mauvais, l'autre est le fléau des familles, et pourtant les caractères propres à chacune ne sont pas bien clairs ; « sans quoi, remarque-t-il, elles n'auraient pas toutes deux le même nom. » Aussi est-il fort embarrassé pour en juger. « Il en faut, dit-il, et cependant, pour certaines gens, elle est un grand mal (2). » Serait-ce par hasard qu'il donnerait raison aux censures d'Aristophane, à propos des Phèdres et des Sthénébées, dont l'exemple décidait les nobles Athéniennes à prendre la ciguë ? Sur ce point seulement il se trouverait d'accord avec lui ; car il comprend la pudeur tout autrement que l'auteur des *Nuées*. Celui-ci vante l'antique usage d'après lequel les jeunes gens d'un même quartier, allant chez le maître de musique, marchaient ensemble nus et en bon ordre. « Aujourd'hui, dit-il à Socrate (*l'injuste*), tu leur enseignes à s'envelopper tout d'abord de vêtements ; aussi je m'indigne, lorsqu'il leur faut danser aux Panathénées, de

(1) *Hippol.*, 385. Aristophane, qui avait reconnu Euripide au début de cette tirade philosophique, en parodia les premiers vers dans les *Chevaliers*, 1289, et dans les *Grenouilles*, 971 : « Souvent, dit Phèdre, dans la longue durée des nuits je me suis demandé ce qui corrompt la vie des mortels. »

(2) *Érechthée*, XII.

les voir tenir leurs boucliers devant leur corps sans penser à Pallas (1). » Il est évident qu'il conçoit la pudeur dans la nudité même (τῆς Αἰδοῦς μέλλεις τἄγαλμ' ἀναπλάττειν, dit-il au jeune homme) : d'accord en cela avec Platon, qui, dans sa *République* (2), institue des luttes de femmes nues à l'imitation de Lacédémone.

Euripide est d'un avis bien différent : « Quand elle le voudrait, dit-il, comment une jeune Lacédémonienne pourrait-elle se conserver chaste, accoutumée qu'elle est à quitter la maison paternelle pour se mêler aux exercices de la course et de la lutte avec les jeunes gens, les cuisses nues et sans autre vêtement qu'une tunique courte et flottante (3)? » Autant Platon, contrairement à l'idée de Socrate (4), insiste pour que la femme renonce à sa vie retirée et participe à la vie

---

(1) *Nuées*, 960-89.

(2) *Républ.*, V : « Conjurons les railleurs de quitter leur rôle et d'être un peu sérieux. Rappelons-leur qu'il n'y a pas longtemps que les Grecs croyaient, comme le croient encore aujourd'hui la plupart des peuples barbares, que la vue d'un homme nu est un spectacle honteux et ridicule... mais lorsque l'expérience eut fait voir qu'il était mieux d'avoir le corps nu qu'habillé dans les exercices gymniques, la raison, en découvrant ce qui était le plus convenable, a dissipé le ridicule que les yeux attachaient à la nudité. Elle a montré qu'il n'y a qu'un homme superficiel qui trouve du ridicule autre part que dans ce qui est mauvais en soi. »

(3) *Androm.*, 595 et 832 : « Vole dans les airs, loin de ma tête, voile léger, » dit la Lacédémonienne Hermione. — La Nourrice : « Ma fille, cache ta poitrine, couvre-la de ton péplus. »

(4) Xénophon, *Économ.*, VII, § 5 et suiv.

publique, autant notre tragique la veut retrancher dans l'isolement du gynécée, loin des regards des hommes (1). « O sainte pudeur (Ὦ πότνι' Αἰδώς) (2), » s'écrie Achille en apercevant Clytemnestre, avec laquelle il trouve inconvenant de s'entretenir, bien loin de vouloir toucher la main qu'elle lui offre. Il semble qu'Aristophane se soit souvenu de cette préoccupation pudibonde de notre poëte, quand il lui fait dire, sous le costume de Persée : « Nymphes chéries, que ne puis-je approcher sans être aperçu de ce Scythe? M'entends-tu, ô toi qui habites les antres; au nom de la Pudeur, exauce-moi; permets que j'approche d'une épouse (3). »

Peut-être y a-t-il en effet un peu de pruderie dans cette morale qui prêche sans cesse « le voile, le silence et l'intérieur de la maison (4); » mais il y en a sûrement à feindre qu'une fille hésite à embrasser son père, et s'excuse auprès de lui et auprès de sa mère avant de prendre une telle liberté (5). Il y aurait même

---

(1) *Androm.*, 876; *Iph. à Aulis*, 735-678 :

Χώρει δὲ μελάθρων ἐντὸς, ὀφθῆναι κόραις
Πικρὸν, φίλημα δοῦσα δεξίαν τ' ἐμοὶ,
Μέλλουσα δαρὸν πατρὸς ἀποικήσειν χρόνον.

Je proposerais de mettre la virgule après πικρόν, au lieu de κόραις, le sens ainsi formé me paraissant plus conforme aux maximes ordinaires du poëte.

(2) *Iph. à Aulis*, 821, 924; *Hipp. voilé*, IV.

(3) *Thesmoph.*, 1018, et *Andromède*, III.

(4) *Hécube*, 974; *Electre*, 343; *Oreste*, 108.

(5) *Iph. à Aulis*, 631 et suiv.

plus que de la pruderie à supposer qu'une sœur, avant de quitter son pays, se contente de regarder à travers ses voiles légers son petit frère qu'elle n'embrasse pas par pudeur (1); mais je ne sais pourquoi je me persuade qu'Euripide, en prêtant d'aussi étranges scrupules à ses héroïnes, n'a voulu que rendre plus sensible le contraste de leur modestie avec la licence effrontée de ses contemporaines.

Ce n'est pas seulement aux femmes qu'il propose des modèles de pudeur, — quoiqu'il les ait particulièrement en vue quand il montre, tantôt Andromaque reprenant Hermione, qui ne garde pas assez de retenue dans son langage (λέγεις αἰσχρῶν πέρι) (2); tantôt Électre, évitant de parler des légèretés d'Égisthe envers les femmes (3); Créuse, hésitant à prendre Ion pour confident de sa faute (4); Théonoé, faisant vœu de rester vierge (5); Polyxène, ayant soin, en tombant sous le glaive de Pyrrhus, de tomber avec modestie (6); Macarie, priant Iolas de veiller à ce qu'elle ne meure pas entre les mains des hommes, « ἀλλ' ἐν γυναικῶν χερσίν (7) : » — mais il s'adresse également aux jeunes gens, et leur représente la pudeur comme

(1) *Iph. en Tauride*, 372 : « Je différai mes tendres caresses jusqu'à mon retour à Argos. »
(2) *Androm.*, 238.
(3) *Électre*, 945; *Oreste*, 26.
(4) *Ion*, 336.
(5) *Hélène*, 1008.
(6) *Hécube*, 568.
(7) *Héracl.*, 566.

l'attribut ordinaire de l'honnêteté et de la sagesse (1) : « Quiconque, fait-il dire au laboureur devenu l'époux d'Électre, m'accuse de démence, parce qu'ayant reçu une jeune vierge sous mon toit je respecte sa pudeur, qu'il sache qu'il apprécie à la fausse mesure de son jugement le mérite de la continence, et qu'il est lui-même insensé (2). » Lorsque Électre parle à son frère du respect que son mari témoigne pour elle : « Mais ce respect en quoi consiste-t-il ? » interrompt Oreste. — « Jamais il n'a osé toucher ma couche. » — Pourquoi ? — Peut-être parce qu'il craint la vengeance du fils d'Agamemnon, mais surtout parce qu'il est né tempérant, « πρὸς δὲ καὶ σώφρων ἔφυ (3). »

Toutefois, cet honnête Argien n'est pas encore le modèle achevé de continence qu'il veut offrir en exemple aux Athéniens ; son type de prédilection, le héros qu'il affectionne entre tous, et qu'il fait paraître deux fois (4) sur la scène, afin sans doute qu'il ne manque rien au complet développement de son caractère, c'est Hippolyte, philosophe et victime de la perversité des femmes, deux titres aux sympathies d'Euripide. Quel étrange personnage dans l'antiquité que ce fils de l'amazone inflexible à l'amour de la fille de Pasiphaé ! Si sa vertu n'était trop orgueilleuse (5), on le comparerait volontiers au fils de Jacob, qui laissa son manteau aux

(1) *Iph. à Aulis*, 380 et 563 ; *Trag. inc.*, XI.
(2) *Electre*, 50.
(3) *Electre*, 253-61.
(4) *Hippolyte couronné* et *Hippolyte voilé*.
(5) *Hippol.*, 1098 et 994.

mains de l'Égyptienne. Avec quelle grâce pudique il offre à Dieu son hymne, « tressé, comme une couronne, dans une fraîche prairie que jamais le pied des troupeaux ni le tranchant du fer n'ont osé violer, et où l'abeille seule voltige au printemps (1) ! » avec quelle noble simplicité il parle de son innocence : « Jusqu'à ce jour, dit-il, mon corps est resté pur du commerce des femmes; je ne connais les plaisirs de l'amour que de nom et par les peintures que j'en ai vues, et je n'ai aucun goût pour ces spectacles, car j'ai encore la virginité de l'âme (2). »

XII. — La Sagesse.

Il n'est pas seulement chaste et pur de toute corruption, comme le dit ironiquement Thésée, mais c'est un sage qui s'abstient de manger de la chair des animaux, qui suit la trace d'Orphée, fréquente les mystères de Bacchus, et se repaît des fumées de la science pour parler comme son accusateur et son juge : » Te voilà démasqué, lui dit celui-ci, je le déclare hautement; fuyez ces hypocrites; sous de nobles paroles ils cachent la bassesse de leurs intrigues (3). » Ces prétendus hypocrites sont, à n'en pas douter, les philosophes qui fuient, comme Hippolyte, les vains plaisirs du monde, et préfèrent à l'ambition de ses grandeurs

(1) *Hippolyte*, 73.
(2) *Ibid.*, 1003.
(3) *Ibid.*, 952.

les loisirs de la solitude, au tumulte de ses triomphes les paisibles jouissances de l'étude; car, remarquons-le bien, dans cette ironique apostrophe de Thésée, Hippolyte ne nous est plus donné pour un dompteur de coursiers, un chasseur de bêtes fauves, plus amoureux de ses sauvages plaisirs que des charmes de Vénus, mais pour une sorte de pythagoricien ou d'initié aux mystères orphiques, enfin pour un lettré, « πολλῶν γραμμάτων τιμῶν καπνούς. »

On voit qu'à part ce qui faisait le caractère essentiel de son héros, et qu'il a conservé au début de sa pièce, Euripide l'a arrangé à sa mode, et, pour ainsi dire, retouché d'après lui-même (1). Sombre et fuyant la société des hommes (καὶ φεύγων συνουσίας), il devait aimer à errer dans les forêts, où la tradition veut même qu'il ait trouvé la mort. Excessif dans ses passions, quoiqu'il souhaite garder la mesure en toute chose (2), et n'ambitionne, dit-il par l'organe du chœur, « qu'une fortune suffisante, un cœur exempt de soucis, une renom-

---

(1) Voyez dans le *Rhésus*, 965 :

.....Ὀφειλέτις δέ μοι
Τοὺς Ὀρφέως τιμῶσα φαίνεσθαι φίλους.

Et le fragment des *Crétois*, II :

Τήν τ' ἐμψύχων βρῶσιν ἐδεστῶν πεφύλαγμαι.

(2) *Hippol.*, 518; *Phénic.*, 584; *Trag. inc.*, LXXXVII, CXIV, CXVII; *Médée*, 125; *Phénic.*, 554; *Alcméon*, XIII; *Iph. Aul.*, 16. Voyez aussi le *Ménexène* : « Il l'a toujours passé pour sage, ce vieux précepte : *Rien de trop*, et en vérité c'est un mot plein de sens. »

mée qui ne soit ni trop éclatante ni trop obscure (1); » il admire ce calme bonheur dont sa nature inquiète l'empêche de jouir; il se figure une douce oisiveté que l'abord du méchant ne troublerait pas, celle, par exemple, d'un lévite du temple d'Apollon, dont les jours s'écoulent sans bruit dans la paix du sanctuaire (2). Il se crée en imagination, pour apaiser les douleurs de son cœur blessé, une vie de chasteté et d'abstinence comme celle d'Hippolyte, une pieuse quiétude comme celle du jeune Ion. Mais voilà que par mégarde il s'offre aux attaques des ennemis de la philosophie en vantant les charmes de cette oisiveté méditative, tant reprochée aux amis de la sagesse. Son Hippolyte, qui honore les fumées de la science, ressemble fort au Socrate d'Aristophane saluant les célestes nuées, « divinités des paresseux (3). » Était-ce à dire cependant que l'auteur des *Nuées* ignorât que la morale des philosophes qu'il dénigrait, enseignait, au contraire, à surmonter la paresse naturelle à l'homme (4), afin

(1) *Hippol.*, 1111.
(2) *Ion*, 632.
(3) *Nuées*, 316.
(4) *Electre*, 80; *Trag. inc.*, CLVIII:

Σὺν Ἀθηνᾷ καὶ χεῖρα κίνει.

Téménus, III; *Trag. inc.*, CLXI; *Chrysippe*, III:

Γνώμη σοφός μοι, καὶ χέρ' ἀνδρείαν ἔχοι.

Archélaüs, VIII, IX, X, XI, XII; *Erechthée*, IX; *Crétoises*, VI, VII; *Télèphe*, XXVII, XXIX; *Andromède*, XVII; *Téménus*, VIII; *Ixion*, II.

de devenir illustre, idée fixe d'Euripide (1), afin de devenir plus heureux en devenant meilleur, principe constant de Socrate (2)? — Nullement; mais il regardait la vie rigide et laborieuse de ces disciples de la sagesse comme une fatigante oisiveté; c'est lui-même qui fait chanter aux Nuées : « O toi qui désires apprendre de nous la sagesse, que tu seras heureux entre tous les Athéniens et tous les Grecs, si tu as de la mémoire et du zèle, si tu armes ton âme de constance, et que tu ne te lasses pas ni de travailler, ni d'être debout, ni de marcher, ni d'endurer le froid; si tu sais commander à ton appétit, si tu t'abstiens de vin, des exercices gymnastiques et autres sottises; enfin, si, comme tout homme sensé, tu mets ta gloire à te distinguer par ta conduite, par ta prudence et ton habileté dans les combats de la langue (3)! »

Le blâme jeté ironiquement ici sur ceux qui se livrent aux stériles labeurs de la philosophie, Callicles l'exprimera tout franchement à Socrate dans un de ces dialogues où Platon semble, par instants, emprunter la verve comique d'Aristophane : « Lorsque je vois, dira-t-il (4) donc, un vieillard qui philosophe encore et n'a point renoncé à cette étude, je le tiens digne du fouet. Je suis de tes bons amis, Socrate, voilà pourquoi je suis, à ce moment, à ton égard dans les mêmes sen-

(1) *Licymnius*, II : « Le travail est, comme on dit, le père de la renommée. »

(2) *Mém. sur Socrate*, II, ch. I.

(3) *Nuées*, 413. De même 440 et 700.

(4) *Gorgias*.

timents que Zéthus vis-à-vis de l'Amphion d'Euripide. »

La situation est nettement définie : malheureusement il nous manque, pour bien juger de l'antagonisme des ennemis et des partisans de la philosophie, la tragédie à laquelle fait allusion Calliclès. Dans les fragments qui nous en restent, Zéthus est représenté comme un homme vertueux à la mode antique, dédaignant les vaines recherches et les nouveautés dangereuses. Véritable type de ce que l'on appelle aujourd'hui l'esprit positif ou le réalisme, il juge qu'il y a folie à négliger ses affaires pour s'occuper de poésie ; que l'on n'est utile ainsi ni à soi ni aux autres : « Bêche, laboure la terre, dit-il à son frère, garde tes troupeaux, et laisse aux autres ces pompeuses habiletés, « κομψὰ σοφίσματα, » ou bien encore : « Jette la lyre, et prends les armes (1). » — Les fragments de la réponse d'Amphion, plus étendus et plus nombreux, témoignent suffisamment qu'Euripide avait déployé toutes les ressources de son éloquence et de son esprit ingénieux pour plaider la cause du poëte philosophe (2). N'est-

(1) *Antiope*, XXIII, XXV, XXVI.

(2) Cicéron, *de Invent.*, I, prend à tort, il me semble, un dessein prémédité de défendre la philosophie par un stratagème de rhéteur : « Uti si quis, cum ambitus accusabitur, manu se fortem esse defendet, ut Amphion apud Euripidem item, apud Pacuvium, qui vituperata musica, sapientiam laudat. » Voyez encore *Ad Herennium*, lib. II : « Uti, apud Pacuvium, Zethus cum Amphione quorum controversia cum de musica inducta sit, disputatio in sapientiæ rationem et virtutis utilitatem consumitur. » Une preuve que Zéthus ne s'attaquait pas seulement à la musique nous est fournie par Cicéron lui-

elle pas aussi la sienne et celle de son maître Anaxagore, si négligent de son bien qu'il le laissa perdre pour s'occuper de ces « ληρήματα εἴτε χρῆ φάναι εἶναι φλυαρίας, » comme disait Zéthus à son frère : « ἐξ ὧν κενοῖσιν ἐγκατοικήσεις δόμοις » ?

Amphion oppose des arguments d'artiste et d'homme de lettres aux leçons de cette espèce de soldat-laboureur, qui ne laisse à son frère d'autre alternative que de choisir entre la charrue et l'épée. Esprit insouciant de son corps, on lui reproche de n'avoir pas la vigueur d'un athlète : n'est-il pas le plus fort dans le conseil, et ne commande-t-il pas à des millions de bras vigoureux ? A l'abri des plus grands maux qui ne naissent que de l'ignorance, il est aussi plus fortuné que le riche, qui ne connaît pas le beau et ne peut en jouir ; le malheureux ! s'il vient à perdre le bien-être matériel, unique objet de son ambition, il en poursuivra encore la jouissance au mépris de ses devoirs et aux dépens de ses concitoyens ; le poëte, au contraire, chantera toujours la sagesse sans troubler la paix de son pays, sans troubler non plus le calme de son âme. A quoi bon, en effet, se créer des embarras et des soucis quand on peut vivre agréablement ? L'homme pacifique est un ami sûr pour ses amis et précieux pour l'État ; une humeur inquiète et audacieuse ne convient ni à un pilote ni à un roi (1). »

---

même, *de Orat.*, I, 37 : « Miror cur philosophiæ, sicut Zethus ille Pacuvianus, prope bellum indixeris. »

(1) XXX, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV, XXXV, XXXVI.

Tel était à peu près en substance le discours d'Amphion ; il offrait une apologie de cet ensemble des beaux-arts que les Grecs appelaient Μουσική (1), et qui représentait aussi l'universalité des connaissances comprises sous le nom de Philosophie.

Devons-nous croire, d'après Horace (2), que le poëte musicien cédât aux remontrances de son frère ? Mais l'auteur latin dit simplement : « *Fraternis cessisse putatur Moribus Amphion*, » supposition dont il se sert pour démontrer à Lollius qu'il doit complaire à Claudius Tibère, son puissant ami.

Un bas-relief antique, décrit par Winckelmann et exposé au Musée du Louvre, nous représente la scène entre Zéthus et Amphion : celui-ci a déjà la tête couverte d'un casque ; mais il tient encore sa lyre à demi cachée sous les plis de son manteau : ne serait-ce point là le véritable dénoûment de la tragédie ? une sorte de conciliation entre les armes et la poésie, par l'intercession d'Antiope placée entre les deux frères ? Un dénoûment où l'intelligence le céderait à la force brutale est antipathique à l'auteur d'*Autolycus*, qui pro-

(1) Quant à la musique proprement dite, il ne paraît pas qu'Euripide ait eu beaucoup de goût pour cet art. Aristophane l'accuse de l'avoir négligé, et critique, dans des termes très-difficiles à interpréter aujourd'hui, les modes qu'il choisissait pour ses chœurs. (*Grenouilles*, v. 1280 et 1492.) Il fait également allusion (*Nuées*, 1354) aux vers de *Médée*, où le tragique dit que la musique devrait être bannie des festins. (*Médée*, 199.)

(2) Horace, Epist. I, XVIII, 41.

teste si énergiquement, dans ce drame, contre les encouragements donnés à ceux qui n'exercent que leur corps (1) : « Nous accusons, s'écrie-t-il, l'usage des Grecs qui se rassemblent tout exprès pour honorer les vains plaisirs des combats athlétiques. Quel habile lutteur, quel rapide coureur, ou discobole ou pugile a servi sa patrie en recevant une couronne? Ont-ils des disques à la main ceux qui combattent l'ennemi (2)?... Ceux qu'il fallait couronner, ce sont les hommes sages et bons qui, par leur tempérance et leur justice, gouvernent le mieux la ville; qui, par leurs discours empêchent les actes criminels et mettent fin aux combats et aux dissensions : voilà ce qui est vraiment beau dans toute ville et dans la Grèce entière. »

C'est encore, au fond, la querelle d'Amphion et de Zéthus, quoiqu'elle soit maintenant entre les gymnastes et les philosophes : Aristophane, toujours en opposition avec l'ami de Socrate, prend nécessairement parti pour la gymnastique. Il conseille à son disciple de briller dans les gymnases, au lieu de s'amuser à débiter des fadaises sur la place publique : « Tu iras à l'Académie, lui dit-il, te promener sous l'ombrage des oliviers sacrés (3); ainsi tu auras la poitrine robuste, le teint frais, les épaules larges, la langue

(1) *Autolycus*, I, 10.

(2) Voyez *Electre*, 385 : « Même un bras vigoureux n'est pas plus ferme à son poste qu'un bras plus faible, c'est le caractère et le courage qui en décident. »

(3) *Nuées*, 1001-18. L'huile de ces oliviers, consacrés à Minerve, était donnée en prix au vainqueur dans les Panathénées.

courte.... Mais si tu écoutes Socrate, tu auras bientôt le teint pâle, les épaules étroites, la poitrine resserrée, la langue longue. »

L'effet de ces conseils se fait sentir dans la conversation de Socrate avec ce petit groupe de jeunes Athéniens dont deux s'occupent à tracer des figures sur le sable. Il questionne à leur sujet un des assistants : « Bon, répond celui-ci, quelque chose de grand et de beau ! Ils sont là à bavarder sur les astres et à débiter quelques niaiseries philosophiques. » — Sur cela, un autre prend la parole : « En vérité, Socrate, tu ne trouves pas ton compte à demander à cet homme-là s'il croit que la philosophie soit une extravagance : ne sais-tu pas qu'il a passé toute sa vie à remuer ses épaules dans la palestre, à bien se nourrir et à dormir ? Quelle autre réponse peux-tu attendre de lui, sinon qu'il n'y a rien de plus ridicule que la philosophie (1) ? »

Il paraît toutefois, d'après le témoignage irrécusable de Xénophon, que Socrate, tout en enseignant qu'il fallait d'abord cultiver son esprit, recommandait for-

---

(1) *Les Rivaux ;* Platon, *Républ.*, III : « Le régime des athlètes accorde trop au sommeil et n'est pas sûr pour la santé. Ne vois-tu pas que les gens de ce métier passent leur vie à dormir, et que, pour peu qu'ils s'écartent de la manière de vivre qu'on leur a prescrite, ils tombent dangereusement malades... J'ai remarqué que ceux qui se livrent uniquement à la gymnastique y contractent une excessive rudesse, et que ceux qui cultivent exclusivement la musique sont d'une mollesse qui les dégrade. »

mellement aux jeunes gens l'exercice de la gymnastique : « Sache, disait-il à Épigène, que dans aucune lutte, dans aucune entreprise, tu n'auras à te repentir d'avoir exercé tes forces. Dans toutes nos actions le corps nous est utile, et il nous importe beaucoup qu'il soit bien constitué (1). »

Si Euripide, qui était loin de garder dans ses principes la sage mesure de Socrate, semble avoir pris parti trop exclusivement pour Amphion contre Zéthus, peut-être faut-il en accuser le dégoût qu'il témoigna toujours pour la profession d'athlète, à laquelle il paraîtrait qu'il fut destiné dans l'origine par son père, sur la foi d'un oracle mal compris (2). D'ailleurs le bas-relief auquel nous avons fait allusion précédemment ne permet pas d'affirmer non plus que l'auteur d'*Antiope* ait nié l'utilité d'exercer à la fois son esprit et son corps.

XIII. — La Philosophie.

Ailleurs que dans l'*Antiope* et l'*Autolycus* nous trouvons encore des traces de la part que prit Euripide aux querelles philosophiques de son temps. On croit, par exemple, qu'il voulut représenter Socrate sous les traits de Palamède, dans une pièce qu'il fit paraître à l'époque où ce philosophe était en butte aux

(1) Xénoph., *Mém.*, III, XI, 55. Voir sur ce sujet l'opuscule spécial de Galien.

(2) Thomas Magister, *Vit. Eurip.*

railleries des comiques d'Athènes et honteusement calomnié dans les *Nuées* d'Aristophane (1) : cette supposition, que ne repousse pas Walckenaer (2), augmente pour nous l'intérêt de ces courts fragments : « Il naît des généraux par milliers, mais c'est à peine si, dans un long espace de temps, il naît un ou deux sages (III) — Un juste, qui a pour lui la piété et la justice, vaut mieux que des milliers d'injustes (V). — Vous avez tué, ô Grecs, le sage, l'inoffensif chantre des Muses; tuez le meilleur des Grecs (VIII). — Peut-être Socrate se souvenait-il de la tragédie d'Euripide quand il disait à ses juges : « Je trouve un nouveau motif de consolation dans la destinée de Palamède, destinée semblable à la mienne; encore aujourd'hui ce héros n'est-il pas le sujet des plus beaux hymnes, plutôt qu'Ulysse qui le fit périr victime de l'injustice (3) ? »

Si les fragments de *Mélanippe la Sage* et de *Mélanippe enchaînée* étaient plus nombreux, nous y trouverions encore, je pense, d'intéressants témoignages de la polémique en faveur de la philosophie, qu'Euripide

---

(1) Les *Nuées* furent représentées 89e olymp. 1. Et, huit ans après, Euripide fit représenter *Palamède* : à une reprise de cette pièce, qui eut lieu après la mort de Socrate, toute l'assistance pleura, dit-on, en entendant ces vers :

Ἐκάνετε (φησὶν), ἐκάνετε τὰν πάνσοφον, ὦ Δαναοί,
Τὰν οὐδὲν ἀλγύνουσαν ἀηδόνα Μουσᾶν.

(2) « Mihi sic videtur, Euripidi..... dum drama conderet Palamedis, obversatum præ cæteris amicum suum Socratem. »

(3) Xénoph., *Apol.* Voyez aussi *Mém. sur Socrate*, IV, ch. 2, où il est encore fait mention de Palamède, à propos des dangers auxquels la science expose les savants.

soutenait hardiment sur le théâtre, pendant que son ami philosophait sur la place publique ; mais nous sommes réduits à des conjectures sur l'esprit dans lequel étaient composés ces deux drames. On sait seulement que le premier s'annonçait dès le début comme peu conforme aux idées religieuses du temps, puisqu'un tumulte s'éleva à ce vers du prologue : « Ζεὺς ὅστις ὁ Ζεύς, οὐ γὰρ οἶδα πλὴν λόγῳ, » qu'il dut changer ainsi par déférence pour la censure d'alors : « Ζεὺς, ὡς λέλεκται τῆς ἀληθείας ὕπο ». Le passage où Mélanippe dit que la punition des fautes est sur la terre et non dans le ciel n'échappa point sans doute aux remarques des pieux accusateurs d'Euripide ; car il a cela de commun avec les principes de Socrate qu'il fait descendre sur la terre la justice que la religion antique avait pour ainsi dire reléguée dans le ciel (1).

---

(1) On rapproche des vers de *Mélanippe* (XII) un passage de Cicéron, *in Pisonem*, 20, et *de Legibus*, ch. XIV. Euripide a dit lui-même, avant Cicéron (*Oreste*, 396), que les furies d'Oreste étaient dans sa conscience :

Ἡ ξύνεσις, ὅτι σύνοιδα δεινὰ εἰργασμένος.

Platon, après avoir établi des lois contre les criminels, « il est à propos d'y joindre, dit-il, les discours auxquels beaucoup d'hommes ajoutent une très-grande foi quand ils l'entendent de la bouche des initiés aux mystères : savoir qu'il y a aux enfers des supplices réservés à ces sortes de meurtres. » Socrate (*Mém. sur Socrate*, IV, ch. IV) laisse voir qu'il n'ajoute guère foi à ces récits : comme on lui demandait quelle punition est réservée au père qui épouse sa fille, au fils qui épouse sa mère : « La plus grande de toutes, répondit-il ; que peut-il arriver en effet de plus funeste que de donner le jour à une mauvaise postérité ? »

Entré dans cette voie périlleuse de la philosophie, qui avait été pour Anaxagore le chemin de l'exil, et qui fut celui du martyre pour le maître de Platon et de Xénophon, l'auteur de *Mélanippe* dut voir plus d'une fois en péril sa vie et sa liberté. Il fallait bien que la gloire lui fît payer sa bienvenue, et sans doute il ne crut pas l'avoir achetée trop cher, le jour où la prêtresse d'Apollon déclara « que Sophocle était sage, Euripide plus sage que Sophocle, et Socrate le plus sage de tous les hommes (1). » Il en coûta la vie au fils de Sophronisque pour avoir tenu le premier rang entre les sages; Euripide, qui ne venait qu'après lui, en fut quitte pour les railleries d'Aristophane qui ne lui laissa guère de relâche. Il l'attaqua dans *les Fêtes de Cérès*, dans *Lysistrata*, dans *les Acharniens*, dans *les Grenouilles;* dans *les Guêpes*, ce qui donne une idée de l'acharnement de ses persécutions, il croit devoir avertir son public que, par extraordinaire, il laissera en repos Euripide (2).

On connaît déjà, je pense, l'humeur peu endurante de notre tragique, qui répondrait, si je ne me trompe, par les vers suivants aux plaisanteries dont il est l'objet : « Il y a beaucoup de gens qui, pour faire rire, s'amusent à railler les autres; pour moi je hais les railleurs qui déchaînent leur langue contre les sages, et, n'ayant point de rang parmi les hommes, ne sont

---

(1) Le Scholiaste d'Aristophane, *Nuées*, 144, et une note de M. Cousin, *Apol. de Socrate.*

(2) *Guêpes*, 61 : Οὐδ' αὖθις ἐνασελγαινόμενος Εὐριπίδης.

distingués que par le rire qu'ils excitent (1). » Mais ces mauvais plaisants ne sont pas ses seuls ennemis, il en a sans doute de plus dangereux auxquels il songe quand il écrit cette plainte énergique que répètera après lui plus d'un novateur méconnu : « Il ne convient jamais qu'un homme de sens fasse élever ses enfants de manière à trop développer leur esprit : car, outre le reproche d'être inhabiles aux autres occupations, ils s'attirent l'envie et la haine des citoyens. Offrez aux esprits grossiers quelque chose de neuf et d'ingénieux, ils vous jugeront un homme inutile et sans capacité ; et ceux qui ont une réputation de savoir et d'esprit, si vous les surpassez en renommée, le peuple vous regardera comme un homme dangereux. Moi-même j'en ai fait la triste expérience (2). »

Telle est en résumé l'histoire d'Anaxagore, de Socrate, peut-être celle d'Euripide lui-même : accusés d'oisiveté, tant qu'ils furent obscurs; réputés nuisibles, quand leur influence affaiblit et domina celle des anciens sages (3), dont les sentences, passées en proverbes, composaient une sorte de code moral; on leur

---

(1) *Mélanippe ench.*, XXIX. Voyez encore *Hippol.*, 1000 :

Οὐκ ἐγγελαστὴς τῶν ὁμιλούντων,

dit Hippolyte assez mal à propos si ce vers n'enfermait pas quelque allusion à Aristophane, ami de Socrate.

(2) *Médée*, 294.

(3) Thalès était alors un des plus vénérés. Aristophane dit ironiquement de Socrate (*Nuées*, 179) :

Τὶ δῆτ' ἐκεῖνον τὸν Θαλῆν θαυμάζομεν ;

dit, comme Hermione à Andromaque : « Tu raisonnes bien, très-bien : σοφή, σοφή συ, mais tu n'en mourras pas moins (1); » aussi Euripide de s'écrier : « Hélas! à quoi sert l'intelligence : φεῦ! τὸ χρήσιμον φρενῶν (2). »

L'incertitude où nous sommes sur la date précise de la plupart des pièces de ce poëte nous empêche d'y suivre le progrès des idées morales. Nous pouvons cependant remarquer que depuis la *Médée* (3) (87 ol. 1), il semble s'être proposé un autre but que d'intéresser et de plaire. Les fragments de *Philoctète* (même date), conservés dans la paraphrase de Dion Chrysostome, mentionnent les malheurs de Palamède, la personnification ordinaire de la philosophie persécutée. C'est à *Dictys* (même date) qu'il faut rapporter les beaux vers sur l'amour platonique (XI). *Hippolyte* (87 ol. 4) continue la polémique en faveur des sages. Dans les *Troyennes* (91. ol. 1.) se trouvent la belle prière à Jupiter (v. 884) et l'allusion aux leçons d'Anaxagore ou de Socrate (v. 629). Un vers ayant trait aux poursuites exercées contre les amis de la sagesse se rencontre dans un fragment (V) de l'*Alexandre* (même date). *Palamède* appartenant à la même époque pa-

---

(1) *Androm.*, 245.

(2) *Phénic.*, 1741; *Alexandre*, V :

Οἴμοι! θανοῦμαι διὰ τὸ χρήσιμον φρενῶν,
Ὃ τοῖσιν ἄλλοις γίγνεται σωτηρία.

(3) Dans *Alceste* (85 ol. 2) on peut blâmer le caractère de Phérès. Dans *Alcméon à Psophis* (même date), Aristote (*Eth.*, III, 1, 8) relève une faute plus grave encore.

raît avoir été composé sous la même inspiration. On admire dans *Hélène* (91 ol. 4) le beau caractère de Théonoé, peut-être la prêtresse Théano qui refusa de maudire Alcibiade, et les vers sur les peines de l'autre monde (v. 1013).

Il reste toutefois un progrès à faire au poëte qui veut entrer plus avant dans la doctrine socratique : il lui faut en religion se soumettre à la loi de son pays Dans *Oreste* (92 ol. 4), il blâme déjà l'impiété de Tantale (v. 1—10); dans les *Bacchantes* il paraît converti : ce dénoûment n'est pas rare dans l'histoire des philosophes de tous les temps.

XIV. — RÉSUMÉ ET CONCLUSION.

Nous rappellerons, avant de réunir pour les exposer dans leur ensemble, les observations que nous a fournies l'étude comparée de la morale de Socrate et de celle d'Euripide, que toutes les opinions attribuées par nous à ce poëte ont été tirées soit des chœurs, où il n'a aucune raison de parler autrement qu'il ne pense, soit des nombreux endroits de ses pièces où, en s'écartant de son sujet et en se jetant dans une digression philosophique, il nous donne le droit de ne plus le considérer comme poëte tragique, mais comme moraliste. Nous savons en effet qu'il ne dissimulait pas ses prétentions à passer pour tel, puisque un jour, à la représentation d'une de ses pièces, comme le peuple lui criait d'en retrancher je ne sais quelle maxime, il s'avança sur le théâtre et dit au public : « J'ai coutume

de composer des tragédies pour vous donner des leçons et non pour en recevoir (1). »

Ne craignons donc pas de le juger dans le rôle qu'il s'est attribué, et de lui demander compte de l'instruction morale qu'il a fait profession de nous donner.

Quand on l'interroge sur l'amour, on voit à ses réponses qu'il a connu la distinction, si admirablement établie par Socrate, entre les deux Vénus, l'une nommée πάνδημος, vulgaire, la mère des amours corporels ; l'autre οὐρανία, céleste, la mère des amours spirituels (2). S'il paraît donner plus d'importance au rôle de la femme que l'époux de Xanthippe, qui borne ses devoirs à bien administrer l'intérieur de la maison et à bien élever les enfants, c'est plutôt chez lui l'effet de la passion et d'un vif sentiment de personnalité que d'un dessein raisonné de corriger ses mœurs pour la rendre digne de jouir des mêmes droits et de la même liberté que son mari. Il ne veut au contraire que la rendre esclave plus docile du maître de son corps, ainsi qu'il l'appelle (3), et ne s'est jamais proposé, que je sache, de dire à Chœrine ou à Mélito, comme Ischomaque à sa femme, « que, devenue meilleure que lui, elle ferait de lui son serviteur. » Sa morale conjugale se résumerait très-bien dans ce vers de la comédie d'Aristophane : « Tiens, prends ce voile, mets-le sur ta tête, et garde le silence (4). » Il montre bien, à la

(1) Valer. Max., III, 7, *Exter.*, I.
(2) Xénophon, *Banquet*, VIII.
(3) *Médée*, 233 : Πόσιν πρίασθαι δεσπότην τε σώματος.
(4) *Lysistrata*, 512.

vérité, le modèle des femmes dans Alceste, qui consent à mourir pour sauver les jours de son mari ; mais je ne vois nulle part qu'il ait tracé le modèle d'un bon mari, et encore moins qu'il lui ait jamais demandé un semblable témoignage d'affection pour sa femme. Nous n'insisterons pas toutefois sur ce qu'il peut y avoir de défectueux dans ses principes sur les devoirs de l'homme et de la femme dans le mariage : nous savons que les traditions sur sa vie renferment à ce propos des circonstances atténuantes que nous n'avons pas besoin de rappeler.

Après l'amour conjugal qu'il entend donc à sa manière, qui n'est pas tout à fait celle de Socrate, l'amour maternel et paternel occupe la plus grande place dans ses tragédies. Nous avons reconnu qu'il excelle à en peindre les charmes et les angoisses dans ces drames pathétiques où tour à tour Hécube, Andromaque, Clytemnestre, le vieil Iphis et Agamemnon lui-même, nous confient les alarmes de leur tendresse ou les plaintes désespérées de leur douleur. Ces touchantes peintures offrent déjà en elles-mêmes un enseignement, mais le poëte ne se borne pas à attendrir notre cœur ; il instruit notre raison des sérieux devoirs de la paternité, et sort à dessein de son sujet et du caractère de son personnage, pour nous avertir que l'éducation est nécessaire pour la vertu. S'adressant aux pères de famille : « Εὖ παιδεύετε παῖδας », leur dit-il. C'est à Socrate à nous apprendre en quoi consiste cette bonne éducation et à déterminer, comme il fait (1), jusqu'où il

(1) Xénophon, *Mém. sur Socrate*, liv. IV, ch. VII.

faudra pousser l'étude de telle ou telle science; le poëte ne saurait entrer dans ces détails. Iphigénie et Polyxène nous apprendront comment leur éloquent panégyriste comprenait l'amour filial, et nous ne douterons pas un moment que ce ne soient ses véritables sentiments qu'il exprime par leur bouche, après l'avoir entendu lui-même faire dire à Thésée, la vivante personnification d'Athènes : « Malheureux celui qui ne sert pas à son tour ceux qui lui ont donné le jour, « ὃς τοῖς τεκοῦσι μὴ ἀντιδουλεύει. »

Nos devoirs envers nos frères, nos amis, nos serviteurs, nous seront de même enseignés dans ses tragédies par des exemples et des préceptes en tout conformes à la doctrine de Socrate. Il établira que la concorde doit régner entre les frères; que nos amis ne doivent être ni des intempérants, ni des hommes de plaisir, bons seulement à rire avec nous (1); que nous devons, comme Alceste, nous appliquer à gagner l'affection de nos esclaves en les traitant avec douceur, nous souvenant qu'ils valent autant que des hommes libres s'ils sont honnêtes. Afin de mettre cette dernière vérité plus en lumière, il se plaît à nous représenter des serviteurs dévoués à leurs maîtres et disant, comme celui qui veut arrêter Théoclymène sur le point de tuer sa sœur : « Il est glorieux à des esclaves généreux de mourir pour leur maître. « De là les railleries d'Aristophane qui, ne voyant dans cette noble morale

(1) *Erechthée*, XX, 20 :

Ἀκόλαστα δ' ἤθη, λαμπρὰ συγγελᾶν μόνον,
Μίσει.

qu'un danger politique, faisait dire ironiquement à son bourgeois Dicéopolis : « Heureux Euripide, d'avoir des esclaves qui répondent si habilement (1) ! »

Après les préceptes sur les devoirs dont l'amour nous rend naturellement la pratique facile et agréable : amour conjugal, paternel, filial, fraternel, amour pour ceux qui nous servent ou nous sont utiles, il nous restait à lui demander ce qu'il nous enseigne sur la conduite à tenir à l'égard de nos ennemis.

Déjà, en voyant le peu de mesure qu'il garde dans sa haine contre les femmes, nous avons dû nous apercevoir de son humeur irascible, qu'il confond trop souvent avec la noble susceptibilité d'une conscience pure, que l'injustice révolte et qui ne croit pas devoir conserver de ménagement avec elle. Combien en cela il demeure au-dessous de Socrate, dont on connaît la patience et l'inaltérable sérénité, lors même qu'il était sous le coup d'une sentence de mort, la plus inique qu'ait jamais prononcée la justice légale d'une nation !

Nous pourrions douter que les vers d'Euripide sur la joie de se venger d'un ennemi, et le droit de lui nuire, fussent l'expression de ses sentiments personnels, s'il existait quelque part dans ses tragédies une maxime qui corrigeât ou atténuât l'inhumanité d'une pareille doctrine, mais, existât-elle, elle ne l'absoudrait pas de nous avoir si souvent laissé croire que, selon lui, la justice consiste à faire du mal à ses en-

(1) *Acharniens*, 400.

nemis et du bien à ses amis, contrairement à l'idée de Socrate, que jamais il n'est permis de faire le mal.

Une erreur si grave sur un principe fondamental de la morale mettrait fort en péril la réputation de sagesse de notre poëte, s'il n'avait pas d'avance répondu au reproche qu'on lui pourrait adresser de préférer les préceptes qui sont selon nos inclinations égoïstes, ou même mauvaises, à ceux que conseillerait une morale plus généreuse; mais, nous l'avons dit, s'il ne nous apprend point comment on renonce à se venger d'un ennemi, sans cesse il nous montre, par d'héroïques exemples, à nous sacrifier nous-mêmes à nos parents, à nos amis, à notre patrie. Il nous enseigne à dédaigner la vie en comparaison de l'honneur et de la vertu. Nous reconnaissons enfin, à son mépris pour la prolongation d'une existence qui aura assez duré si elle atteint le but glorieux auquel elle doit tendre, le disciple du sage qui ne voulut point échapper à sa sentence de mort, et refusa de laisser la vieillesse éteindre peu à peu en lui la faculté de voir, d'entendre et de penser.

Nous avons cependant remarqué que ce sentiment, qui n'est chez Socrate que l'indifférence de prolonger une vie déjà à son déclin, semble chez Euripide un effet de la sombre misanthropie que lui attribue la tradition. C'est ainsi que nous le voyons, quoique opposé au suicide en principe, le croire en certains cas excusable et même utile à la vertu, telle qu'il la conçoit, c'est-à-dire ayant principalement en vue la gloire et non pas seulement le bonheur, comme l'enseignait Socrate.

Nous nous sommes demandé à ce propos si cette

manière d'envisager la vertu, qui la rangeait pour ainsi dire au nombre des inclinations, n'avait pas dû entraîner notre auteur à quelque erreur de doctrine sur les parties dont les anciens la composaient, je veux dire la justice avec la piété, le courage et la tempérance, que Socrate réunissait toutes dans ce qu'il appelait σοφία, la sagesse ou la culture de l'intelligence.

Examinant d'abord la question du mensonge, comprise dans celle de la justice, nous avons reconnu qu'Euripide avait été faussement accusé, sur un vers d'*Hippolyte*, d'approuver les restrictions mentales dont pourrait s'autoriser le parjure. Nous avons essayé ensuite d'établir que, s'il ne comprenait pas la charité comme Socrate, en revanche il enseignait, comme lui, que la loi qui règle le juste et l'injuste nous vient des dieux, c'est-à-dire que la justice s'appuie sur la religion. Il est vrai que, pour être conséquent avec l'idée rigoureuse qu'il s'en forme, il dit quelque part que les dieux seraient plus insensés que les hommes s'ils préféraient la miséricorde à la justice (1).

Nous avons vu, enfin, au sujet de sa piété, que s'il supporta impatiemment les mensonges du paganisme, et s'attaqua souvent aux impures divinités de l'Olympe, il finit cependant par se soumettre à la raison de Socrate, qui voulait qu'en religion on suivît la loi de son pays.

Nous n'avions pas besoin d'insister sur ses préceptes concernant le courage, après avoir dit qu'il propo-

(1) *Trag. inc.*, III.

sait sans cesse à l'imitation de ses concitoyens les héros qui avaient sacrifié leur vie à la gloire et à la vertu; mais nous nous sommes longtemps arrêté à l'examen de ses opinions sur la tempérance, constatant, à l'honneur de sa doctrine, que, non content d'unir ses efforts à ceux de Socrate pour purifier l'amour, il posa la chasteté en exemple, dans la personne d'Hippolyte, et ne cessa de recommander aux femmes et aux jeunes gens d'observer les lois de la pudeur.

Enfin, nous avons recueilli dans ses tragédies, sans excepter celles dont il ne nous reste que des fragments, les traces de la part qu'il prit dans la querelle entre les nouveaux sages et les partisans de l'ancienne éducation qui opposaient, comme le fait Aristophane, les mœurs des guerriers de Marathon, dont ils se prétendaient les émules, à celles des disciples de la philosophie : toujours nous l'avons rencontré soutenant bravement la cause de l'intelligence contre le culte de la matière et la liberté de l'esprit humain contre l'oppression des préjugés.

Il manquerait toutefois un trait essentiel à l'esquisse que nous avons essayée du moraliste chez Euripide, si nous ne disions pas quelques mots sur la manière dont il comprenait les devoirs de l'homme comme citoyen.

Socrate a plutôt tracé les devoirs du gouvernant que du gouverné : nous pouvons toutefois conclure de son respect pour la loi que, dans cette obéissance même à la législation de la patrie, il comprenait la pratique de toutes les vertus civiques. Il est cepen-

dant une obligation morale qu'il n'oublie pas de prescrire au simple citoyen, quand il dit à Charmide : « Si un citoyen, versé dans les affaires et capable d'augmenter la puissance de l'État en acquérant de la gloire, hésitait à servir son pays, ne dirait-on pas, avec raison, que c'est un lâche ? — Peut-être, répond le disciple. Mais pourquoi me faire cette question ? — C'est qu'avec des talents vous redoutez les affaires, quoique vous soyez obligé d'y prendre part comme citoyen (1). »

Ainsi Euripide : « Si chaque citoyen, fait-il dire à Ménécée, l'un de ses héros, réalisant tous les avantages qui sont en son pouvoir, les faisait partager à son pays, de moindres calamités affligeraient les cités désormais florissantes (2). » Il ne paraît pas, quant à lui, qu'il ait cherché, comme Sophocle, à s'élever à aucune magistrature, ni qu'il ait rempli aucune fonction publique; peut-être suivait-il en cela cet autre conseil du maître d'Alcibiade, qui recommandait sans cesse à ses disciples de n'aspirer au pouvoir qu'avec les connaissances nécessaires au bon gouvernement. Ce serait déjà un mérite à notre poëte que cette sage défiance qui l'éloignait de la pratique des affaires politiques ; mais il eut encore celui de ne pas rester pour cela indifférent aux luttes des partis qui divisèrent Athènes et aux guerres qu'elle eut à soutenir à l'extérieur. De nombreux passages de ses tragédies, qu'il n'entre pas

(1) Xénophon, *Mém. sur Socrate*, III, VII, 36.
(2) *Phéniciennes*, 1015. Voyez aussi *Erechthée*, XVII, 53.

dans notre sujet d'apprécier, attestent qu'il s'efforçait de mettre lui-même en pratique le conseil de Ménécée.

Après cet exposé de sa morale, dont nous n'avons pas dissimulé les côtés faibles, en faisant toutefois cette réserve que nous n'en jugeons guère que sur dix-huit tragédies, quoiqu'il en ait composé, les uns disent soixante-quinze, les autres quatre-vingt-douze ; nous autorisant d'ailleurs de l'opinion presque universelle de l'antiquité, qui le considérait comme le plus sage des poëtes (1) ; de l'admiration de Cicéron, qui disait regarder chacun de ses vers comme autant de témoignages (2) ; enfin, de l'enthousiasme de Clément d'Alexandrie, qui le proclama le philosophe du théâtre (3) : nous n'hésiterons pas à reconnaître dans Euripide, avec Valckenaer (4), son savant commentateur, « un disciple exercé dans la palestre de Socrate. »

---

(1) *Rép.*, liv. VIII : « On n'a donc pas tort de vanter la tragédie comme une école de sagesse, et particulièrement Euripide. » Platon, ce qui suffit à notre thèse, rapporte l'opinion générale qu'il combat, sous prétexte que le poëte a qualifié la tyrannie de divine. (*Troyennes*, 1169 : Ἰσοθέου τυραννίδος.)

(2) Cicéron, *Epist. fam.*, XVI, l. VIII, *Epist. ad Tironem* : « Euripides, cui tu quantum credas, nescio, ego certe singulos ejus versus singula testimonia puto. »

(3) Clem. Alex., *Strom.*, V, p. 581, E : Ὁ ἐπὶ τῆς σκηνῆς φιλόσοφος Εὐριπίδης.

(4) Walcken., *Diatrib., in Eurip. fragm.*, ch. IV : « Singulæ propemodum Euripidis γνῶμαι nobis monstrant, quod et aliunde noveramus, in Socratis illum exercitum fuisse palæstra. »

FIN.

TABLE.

I. Amour. — Amour conjugal.....Page 11
II. Amour maternel et paternel. — Éducation des enfants.... 31
III. Amour filial. — Amour fraternel..... 41
IV. Les amis. — Les serviteurs..... 47
V. Les ennemis. — La justice..... 51
VI. Dévouement. — Amour de la gloire. — Mépris de la mort.. 61
VII. Les vieillards..... 67
VIII. Misères de l'homme..... 74
IX. Le suicide..... 82
X. La vertu..... 86
XI. La pudeur..... 94
XII. La sagesse..... 100
XIII. La philosophie..... 109
XIV. Résumé et conclusion..... 115

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.